

L'Aiguillon vaudra  
1,50 € en octobre

L'Aiguillon... quatre ans déjà et toutes ses dents ! En quarante-quatre numéros depuis sa naissance en septembre 2000, notre (im)pertinent brûlot s'est singulièrement étoffé, passant d'une unique grande feuille à désormais quatre pages, la couleur en prime pour ses Une et Der.

Ce n'est pas tout : ponctualité, densité, maquette soignée, fiabilité des infos locales, ouverture au monde... Toutes ces qualités nous ont installés solidement dans le paysage médiatico-politique de l'agglomération chartreuse : 256 abonnés, encore plus d'acheteurs, un lectorat estimé à 1.500/2.000 personnes ; on vous ne cache qu'à moyen terme, nous ambitionnons de quadrupler notre tirage.

Notre progression et notre succès ont des exigences que nos lecteurs comprendront. 1,50 €, c'est pas volé, vu comment on vous le bichonne le petit tous les mois, sans pub ni sponsor, avec uniquement le fric rapporté par la vente du numéro précédent pour financer le suivant ! Et puis, 1,50 €, c'est même pas le prix d'une glace à une boule sur la plage de Granville... Le tarif d'abonnement, lui, ne bouge pas : 11 numéros l'an pour 14 € ; du coup, il devient vachement intéressant (voir page 8).

## Vous diffamez, Monsieur !

Dans un pays où la liberté de la presse est un droit reconnu, comment faire taire ceux qui diffusent des opinions et des informations qui dérangent ? C'est simple... en multipliant les procès à leur encontre. Pour cela, pas d'hésitation, utilisez le procès pour diffamation. Quoi de plus difficile à juger en effet que l'atteinte à l'honneur et à la dignité. Prenons un exemple. Un petit journal militant, sans moyens financiers, vous agace avec son ton impertinent, ses informations dérangeantes. En démocrates convaincus, vous lui demandez un droit de réponse et généralement le litige s'arrête là. Mais comme vous êtes un «démocrate» susceptible, vous estimez la réparation insuffisante. Trop facile, trop doux. A mort l'insolent ! Alors vous sortez la grosse artillerie. Vous lui intentez un procès en diffamation. Certes, vous n'êtes pas sûr de gagner mais, d'emblée, le petit journal désargenté va devoir goûter aux frais de justice. Aidé par d'autres «démocrates» ombrageux, vous multipliez les actions et le petit journal ne pourra bientôt plus faire face aux frais à supporter (huissier, avocat, amende éventuelle...). Gagné. Vous vous êtes débarrassé de mal-pensants qui rappelaient trop souvent aux citoyens-électeurs des informations qu'ils auraient dû oublier (ou ne pas connaître) et qui pourraient contrarier votre situation présente ou (et) vos ambitions futures. Vous avez appliqué une censure douce par l'argent. Et quand nous constatons que des gens qui s'affirment «de gauche» utilisent cette démarche légale, certes, mais très éloignée du débat démocratique tel que nous l'entendons, nous sommes consternés. Heureusement, il arrive à la Justice d'être juste.

A lire page 2

## Agression ou accident ? Gouache couleur pourpre : des ombres au tableau

Feu vert français pour l'EPR\*  
A marche forcée vers un avenir radieux !

Nous parlons du nucléaire, cette énergie colossale et redoutable qui fournit 80% de notre électricité et dont notre pays maîtrise si bien la technologie. C'est bien connu, les catastrophes arrivent seulement chez les autres. Et à entendre nos dirigeants, en 1986, les nuages polluants de Tchernobyl s'étaient sagement arrêtés à notre frontière...

Ce savoir-faire nous assure à la fois l'indépendance énergétique et la grandeur planétaire via notre force de dissuasion. Si notre écolo de Chirac est pour, c'est que c'est bon pour la France et sans aucun danger pour nous... Eh bien puisque ça marche si bien, notre gouvernement vient, sereinement, d'en

repandre une louche pour trente ans avec le nouveau réacteur EPR.

Tel n'est pas l'avis ni du reste du monde ni des Français ni, bien entendu, des militants antinucléaires. Trois d'entre eux ont effectué, cet été, un jeûne de 36 jours afin d'interpeller les pouvoirs publics et l'opinion française contre le risque EPR. Nous avons rencontré l'un d'eux, Dominique Masset, au sortir de son épreuve. Pour L'Aiguillon, il a raconté son combat et développé les analyses de l'association *Vivre Sans le Nucléaire*. **Notre dossier du mois est à lire page 8.**

\* European Pressurised Reactor (réacteur nucléaire de 3<sup>ème</sup> génération)

Il y a 60 ans  
la Libération

## La traversée de Chartres

Hélène Billard, née en 1922, se souvient de la libération de Chartres en août 1944. Au moment où les Américains arrivent, son mari Lucien et elle, enceinte jusqu'au bout des oreilles, pédalent comme des dératés pour échapper à la bataille.

«... C'était le 16 août 1944. Il faisait beau. Mon mari et moi habitons au numéro 46 de l'avenue Maurice Maunoury à Luisant, au bord de la nationale 10. Parce que nous avons peur des combats de la libération de Chartres qui s'annonçaient, nous avons décidé de nous replier chez mes parents dans le quartier de la Roseraie, en bordure de Rechèvres, à l'autre bout de l'agglomération. Ce qui nous a décidé à partir, c'est qu'on habitait à proximité d'une batterie de DCA allemande, et aussi de voir notre voisin de vingt-trois ans se balader avec un fusil sur l'épaule. Alors que les Allemands étaient toujours là ! Il était complètement inconscient ce résistant de la dernière heure. Il m'avait dit le 15 au soir : «les Américains sont à Thivars. Demain matin, ils seront là !». On a passé une nuit sans dormir : on ne pouvait pas rester là. De fait, le 18, plusieurs de nos voisins ont été tués dans les affrontements...  
Donc, vers 10 heures du matin, on est parti

Nous avons atteint la Place Châtelet sous un crépitemment de pierres qui tombaient autour de nous...

Quand nous sommes arrivés place St-Jean, j'ai dit à mon mari : «nous sommes sauvés». A côté du Clos-Pichot (ndlr : parc André Gagnon), à notre grande surprise, nous avons découvert une colonne de soldats noirs qui progressait prudemment le long de la ligne de chemin de fer. Ils ne pouvaient pas être Allemands ! On s'est arrêté de pédaler quand un des soldats nous a mis en joue. Puis, un char est arrivé. On a entendu des ordres mais on ne comprenait rien. Alors, un militaire blanc est descendu du char et s'est approché de nous. On était surpris : on pensait que les Américains arriveraient par Thivars. On ne les attendait absolument pas par là !

Le gars nous a parlé dans un français impeccable. «Remettez-vous, vous êtes libérés, je vais seulement vous poser quelques questions : d'où venez-vous ?». Je lui ai demandé s'il connaissait Char-



chacun à vélo, mon mari tirant une remorque avec dedans des conserves de viande et du linge. La viande que j'avais mise en conserve avait été récupérée par mon mari dans un train destiné aux Allemands, le 6 juin, quand la gare était en pleine effervescence. Il avait coupé des morceaux de viande avec des ciseaux à bois... Tout était encore absolument calme. Mais c'était le calme avant la tempête.

Nous n'avons rencontré aucun civil dans la rue entre Luisant et Chartres. Tous les volets des maisons étaient fermés. Au pont St-Vincent, on a aperçu des soldats allemands qui s'affairaient au minage du pont ; ils nous ont laissés passer sans problème... La place des Épars était déserte. On a seulement vu un chat qui la traversait et un groom devant l'hôtel du Grand Monarque. Il n'y avait personne devant l'hôtel de France, le siège de la Kommandantur. On a passé tout ça à bicyclette allègrement. Et puis, à la hauteur de la Poste, un cafetier est sorti de son café (ndlr : l'actuel Marigny) et nous a dit qu'on risquait de se faire mitrailler comme des lapins. On a quand même continué. On a su plus tard qu'il y avait des résistants dans la Poste mais on ne les a pas vus.

tres. Il nous a répondu : - «Si je connais Chartres ! Je suis un gendarme de Chartres !». - «De Luisant». - «Où allez-vous ?». - «On va à la Roseraie chez mes parents où on pense qu'on sera davantage en sécurité qu'au bord de la nationale». - «Où avez-vous vu les derniers Allemands ?». - « Sur le pont St-Vincent qu'ils s'apprentent à faire sauter. La ville de Chartres est comme vide, on n'a vu personne ». Lui nous a dit que des Allemands leur tiraient dessus depuis les clochers de la cathédrale. C'est à ce moment qu'on s'est rappelé les pierres qui tombaient autour de nous place Châtelet : c'était la riposte des Américains qui tiraient sur les flèches...

Après, il nous a permis de continuer notre route tout en nous mettant en garde à cause d'un camion de munitions qui venait de sauter à l'entrée de la rue de la Roseraie. Sur les lieux de l'explosion, il y avait beaucoup de fumée et une maison détruite. Nous sommes donc passés par la rue de Fresnay avant de prendre par les champs. Arrivés enfin à destination, nous avons trouvé mes parents réfugiés dans la cave avec des voisins»...

Hélène Billard



Maisons pour Tous

Arrêtons de subir !  
(page 3)

Morland  
Le nouveau scandale  
Burostyl  
(page 5)

Stationnement

Tout le monde  
paye sauf JPG  
(page 4)

Tchéchénie  
Medina soigne les  
victimes de la  
guerre (page 7)



## Débat

Dans le cadre du Forum International des Républicains, l'association républicaine et citoyenne de la région chartreuse (ARCHE\*) organise à Chartres le samedi 11 septembre un débat sur l'Irak, autour du thème : «Droit d'ingérence : droit du plus fort ?». Avec, notamment, la participation de Jean-François Kahn. Maison Saint-Yves (au pied de la cathédrale), 1 rue Saint-Eman, de 14h30 à 17h30. Entrée gratuite (inscription obligatoire).

\* L'ARCHE est une association culturelle fondée en 2003 dans le but d'organiser et les échanges entre tous ceux qui portent à travers le monde, notamment francophone, les valeurs de la République.

Renseignements auprès de  
Mathieu Brétilard : 02 37 35 52 30



» **Arbitraire.** Franchement, quelle idée les Américains ont-ils eu de libérer Chartres le 19 août 1944 ? La droite «la plus bête du monde» n'en est pas à son coup d'essai en matière de manipulation chronologique : souvenez-vous du choix arbitraire de Chirac de remplacer la date du 19 mars par celle du 5 décembre pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie. On a les modèles qu'on mérite : alors JPG choisit le ... 4 septembre pour célébrer le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de la Ville en faisant défiler des engins militaires d'époque...

» **Canisites sauvages.** Un rien désœuvré cet été, L'Aiguillon s'est amusé à recenser les canisites installés par la Ville dans les différents quartiers de Chartres. Il en a recensé presque sept cents, disséminés un peu partout, sur les trottoirs, dans les caniveaux, au pied des arbres, sur les pelouses publiques... L'Aiguillon adresse ses félicitations à Bernadette Jouachim, l'adjointe responsable, et n'exclut pas d'appeler à voter pour elle lors des prochaines municipales.

» **Made in Jésus.** Quel événement estival a rapporté le plus de richesse à la Ville de Chartres ? **Réponse A :** l'embauche de Lionel Guillaumin par son copain JPG comme responsable municipal de la mise en page du magazine *Votre Ville*. **Réponse B :** l'étape Amiens-Chartres du Tour de France le 8 juillet (pour laquelle, sans vous influencer, JPG a claqué 200.000 euros de l'argent des contribuables chartresains). **Réponse C :** la grande messe des Témoins de Jéhovah à Chartreexpo.

» **Apartheid.** Dans la plaquette publicitaire de présentation de la future «résidence Cheverny» de haut standing à naître rue du Grand-Faubourg, ce sont moins les mots employés qui font sourire («Chartres, une ville dynamique et surprenante... Chartres vous invite à la découverte de ses sites

exceptionnels... Pour les loisirs et la détente, profitez pleinement des infrastructures... En cœur de ville, bénéficiez de tous les services...») que le plan du centre ville où la seule école primaire répertoriée est un établissement catho place Châtelet...

» **Le bon plan.** Vous désespérez de trouver un emplacement gratuit pour stationner votre voiture à deux pas de la mairie de Chartres ? L'Aiguillon connaît un bon plan. Vissez un exemplaire de votre plaque d'immatriculation sur la porte de la fausse sortie de garage au niveau de l'arrière boutique de la boulangerie qui fait l'angle de la place des Halles et du carrefour des Halles. Et si jamais le proprio vous refuse ce qu'il a concédé à la famille Gorges, demandez-lui si les services fiscaux sont au courant de la magouille...

» **Harcèlement ou incompétence ?** Gildas Lahalle, l'ancien patron de la MPT de St-Chéron (il a démissionné en juin 2003 de son poste de président de l'association St-Chéron Loisirs) a reçu à son domicile personnel une lettre de Karine Dorange, l'adjointe au démantèlement des Centres Sociaux chartrains, datée du 14 juin 2004 mais seulement postée le 15 juillet (!). Dedans, elle lui demande de lui fournir les comptes de son ancienne association pour les exercices 1999, 2000, 2001, 2002 et 2003 car, «au vu des documents archivés par la Ville, il apparaît que les comptes des exercices (précités) font défaut». Ainsi, l'actuelle municipalité aurait subventionné l'asso en 2002 et début 2003 sans disposer des résultats des exercices précédents. Passe encore pour l'ancienne équipe qui aurait «caché» les comptes... De la part de ce gestionnaire hors pair qu'est JPG, il y a de quoi s'étonner...

» **Ils ont fini par avoir sa peau.** Le nom de François Mitterrand, accolé à la place des Halles de Chartres, vient de disparaître du bottin France Tele-

com (édition juillet 2004). La décision municipale de le retrancher du nom de la place datait du 10 mai 2001. L'Aiguillon salue le ou la rebelle qui, au sein de «FT», a réussi à retarder l'échéance pendant plus de trois ans.



» **Par erreur.** L'association ACLREP 28 Maison Soleil avait été invitée à la 2<sup>ème</sup> Fête de L'Aiguillon le 20 juin dernier et citée comme telle dans notre 42<sup>ème</sup> opus. Cette structure qui «travaille dans le cadre de la prévention primaire précoce en accueillant tout enfant âgé de moins de trois ans accompagné d'un adulte qui lui est familier» rechigne à participer à des rassemblements «de gauche comme de droite». Considérant notre marquage au fer rouge, elle flippe sans doute à l'idée de subir des représailles de la part des pouvoirs politiques locaux, et nous demande donc de dire qu'elle «a été citée par erreur comme invitée et qu'elle n'a pas participé» à notre Fête... De fait...

» **Rap.** Syrano a le vent en poupe. Après le Printemps de Bourges et la Fête de L'Aiguillon, le rappeur chartrain se produit à la Fête de L'Huma ce deuxième week-end de septembre.

» **Cadeau.** A croire que les voitures qui stationnent dans les rues chartraines nouvellement soumises à péage sont toutes de gros 4X4. Six mètres, c'est la longueur d'une place de parking d'après le marquage au sol rue du Pélican, ce qui réduit sensiblement les possibilités de stationnement en surface. Tout cela évidemment pour obliger les consommateurs à «profiter» des parkings souterrains Q-Park, à peine moins prohibitifs...

» **ADSL.** Montargis, ville de 15.000 habitants (562<sup>e</sup> au rang national) va être équipée en très haut débit. Mais que fait notre informaticien de député-maire ? Aucune ville du département d'Eure-et-Loir n'est dégroupée. Pas même la première de 42.000 habitants (152<sup>e</sup>) ? Peut-être qu'il pourrait demander comment il a fait à son copain UMP Jean-Pierre Door, député-maire de Montargis.

» **QQ (-Park) la praline :** Sous prétexte de mettre la France en conformité avec les directives européennes, le gouvernement s'attaque au démantèlement des monopoles du gaz, de l'électricité, de la Poste... Surprise : nos élus ultralibéraux locaux ont une interprétation inverse du code de procédure libérale en concédant le monopole du stationnement payant à une entreprise unique : Q-Park. Heureusement les pralines, elles, seront généreusement distribuées au public.

» **Patron voyou.** La société métallurgique chartraine Snappon est définitivement morte jeudi 26 août, avec l'organisation du déménagement de ses machines vers des sites de production plus rentables, notamment en Tchèque. Sous la protection des CRS faisant face au dernier carré des 255 salariés sacrifiés sur l'hôtel de la mondialisation libérale, et grâce au soutien logistique d'une entreprise orléanaise spécialisée dans les «opérations de transfert industriel»...

Énergies Citoyennes poursuivi pour diffamation

# Gouache couleur pourpre : des ombres au tableau

L'association Énergies Citoyennes est assignée en justice pour diffamation par Vincent Gouache, l'attaché parlementaire de Jean-Pierre Gorges. A cause d'un article publié début mars 2004 dans L'Aiguillon 39, racontant un fait divers survenu le 3 février précédent rue Daniel-Boutet à Chartres. Sur la base de deux témoignages directs de la scène, qui ont été enregistrés au commissariat de Chartres, nous avons écrit qu'un collaborateur du député-maire de Chartres, candidat aux régionales sur la liste UMP, aurait agressé une riveraine (parce qu'elle aurait tenté de déteriorer sa voiture en stationnement irrégulier) ; une dame qu'il aurait projetée à terre, dont la tête aurait heurté violemment le sol et qui aurait été assommée et ensanglantée. Un droit de réponse et trois assignations (cette technique d'intimidation nous a bien fait rire) plus tard, nous maintenons cette version. D'autant que les témoignages (ci-dessous) en faveur de la thèse de l'accident contiennent des zones d'ombre et des incohérences troublantes. L'Aiguillon vous en livre la synthèse.

**La version des deux témoins cités par L'Aiguillon (avril 2004)**

**1<sup>er</sup> témoin :** «J'ai assisté le mardi 3 février 2004 vers 7 heures 45 / 8 heures rue Daniel-Boutet à une violente bousculade dirigée par M. Gouache Vincent à l'encontre d'une habitante de la rue qui, visiblement, s'en était prise à son auto. Je pourrai comprendre éventuellement la colère de M. Gouache, mais elle n'excuse pas pour autant son comportement irréfléchi et agressif. M. Gouache était seul devant l'entrée de l'Hôtel de Ville au moment où il se mit à courir vers sa victime et provoqua la chute de celle-ci. Gisant au sol, KO, le visage ensanglanté et sous le regard de son enfant «qu'avez-vous fait à ma mère ?» lui dit-il de la fenêtre du second étage, «ta mère, elle ne tombera pas plus bas, de toute façon, on l'embarque» lui répondit M. Gouache. Sa seule préoccupation fut d'appeler la police et non les premiers secours...»

**2<sup>ème</sup> témoin :**

«J'atteste avoir assisté le mardi 3 février 2004 vers 7 heures 45 rue Daniel-Boutet à une altercation entre M. Gouache et l'une des voisines de mon bureau. M. Gouache l'a saisie par les épaules en hurlant et l'a secouée de manière très violente. Dans la bousculade, la dame a été projetée au sol et sa tête a heurté le bitume avec force. Je me suis approché et ai constaté que M. Gouache, sans même chercher à relever cette dame, téléphonait à la police municipale. Il semblerait, d'après les hurlements de M. Gouache, que cette personne s'en soit prise à sa voiture...»

**Le rapport d'intervention de la police municipale (3 février 2004)**

«Ce jour à 8 heures 30, l'agent de permanence reçoit un appel téléphonique de M. Vincent Gouache (...), nous signalant la présence d'une femme dans la rue Daniel-Boutet à Chartres qui jette des papiers sur la voie publique, retourne des essuie-glace des véhicules en stationnement, sonne à toutes les entrées d'immeubles depuis cette nuit et ne semble pas pourvue de toutes ses facultés mentales. Nous (ndlr : trois agents) nous rendons rapidement sur les lieux et découvrons la personne assise sur le trottoir, accompagnée de M. Gouache. M. Gouache nous signale qu'elle est prostrée ainsi depuis son appel téléphonique. Elle ne parle pas, semble hagarde et s'est blessée en tombant, à hauteur de la nuque. Sur ces constatations, nous demandons l'intervention des services de secours auprès de notre permanence...»

**La version de Vincent Gouache (8 avril 2004)**

«...le mardi 3 février 2004, M. Vincent Gouache est arrivé rue Daniel-Boutet dès 7 heures. (...) Après avoir stationné son véhicule, M. Vincent Gouache est allé au Café de la Paix situé à proximité. C'est dans ces conditions que [la] femme, manifestement très perturbée est venue déverser un sac poubelle au sein de l'établissement au Café de la Paix et qu'elle y a abandonné son sac à mains. M. Vincent Gouache, après avoir consommé, est revenu rue Daniel-Boutet et a constaté que cette femme était en train de tordre les essuie-glace de son véhicule. C'est

dans ces conditions que le requérant a interpellé cette femme verbalement et que cette dernière se présentant manifestement très désespérée, a été orientée par M. Gouache sur le trottoir. Alors que M. Gouache saisit son portable pour alerter la police municipale, cette femme a tenté de s'asseoir sur une borne ; elle est tombée et s'est blessée...»

**La version de Jean-Pierre Gorges (9 juin 2004)**

«Le mardi 3 février 2004, comme chaque jour, je suis descendu dans ma permanence au 6 carrefour des Halles pour préparer le planning de ma journée en présence de M. Vincent Gouache, attaché parlementaire et de M. Jean-Guy Muriel, mon directeur de cabinet. Durant cette réunion, nous avons été dérangés par un brouhaha venant de la rue. Nous sommes sortis et avons constaté qu'une de mes voisines était dans un état (ndlr : il manque au moins un mot) et créait du désordre sur la voie publique. Au vu de la situation, j'ai demandé à mon attaché parlementaire d'appeler la police municipale pour faire cesser le trouble. Durant toutes les opérations, je suis resté en proximité de mon attaché parlementaire et de mon directeur de cabinet jusqu'à l'arrivée de la police municipale. J'atteste que la seule action faite par M. Gouache a été de porter secours à cette dame en appelant la police municipale qui elle-même a appelé les pompiers...»

**La version de Jean-Guy Muriel (11 juin 2004)**

«Le mardi 3 février 2004, alors que je rentrais, avec le maire et son attaché parlementaire, monsieur Vincent Gouache, de notre habituel «tour de ville», dans la permanence du député-maire, nous (le maire et moi-même) nous sommes dirigés vers l'Hôtel de Ville où le maire avait rendez-vous. C'est alors que nous avons aperçu une femme (je ne la connais pas) penchée sur la voiture de l'attaché parlementaire. Le maire a demandé à monsieur Gouache d'appeler la police municipale, la personne étant manifestement inaccessible au raisonnement...»

**1. L'heure de l'agression.**

Comme par hasard, comme c'est bizarre, Gouache ne mentionne pas l'heure de l'accident. De même que ses témoins de moralité Gorges et Muriel... Gouache indique seulement qu'il a garé sa voiture rue Daniel-Boutet à 7 heures avant de se rendre au Café de la Paix. Si l'accident s'est produit vers 8h30 (d'après le rapport de la police municipale), Gouache aurait donc mis presque 90 minutes pour consommer son petit déjeuner : un véritable ogre ce type ! En vérité, il ment car le Café de la Paix n'ouvre pas avant 8 heures...

Les témoignages cités par L'Aiguillon sont formels : l'agression s'est produite entre 7h45 et 8 heures du matin. A ce moment, Gouache traversait à pied et seul - le mot est d'importance - la place des Halles (pour se rendre à la mairie) quand il a brusquement fait demi-tour pour se précipiter sur la femme qui s'en prenait à sa voiture.

**2. Gouache seul ou accompagné ?**

Ni dans son droit de réponse publié par L'Aiguillon (n°40) ni dans l'argumentaire de sa plainte contre EC Vincent Gouache ne mentionne la présence à ses côtés d'un quelconque ami ce matin du 3 février 2004 rue Daniel-Boutet.

Début juin, l'avocat de l'association Énergies Citoyennes communique à celui de Gouache les deux attestations accablantes sur l'agression. Ce qui modifie complètement la donne. Gouache s'effole sans doute et court chez son patron pour lui demander de le sortir du pétrin. Le député-maire s'exécute promptement et atteste qu'il était avec Gouache et Muriel, dans sa permanence parlementaire pour préparer le planning de la journée quand ils ont été dérangés par un brouhaha dans la rue et qu'ils sont sortis pour voir... Ce faisant, il porte un coup fatal à la version initiale produite par Gouache.

Mais un malheur n'arrive jamais seul. Deux jours après Gorges, c'est au tour de Muriel d'attester en faveur de Gouache. Sous sa plume, on apprend que les trois hommes rentraient ensemble de leur «habituel tour de ville». Qu'après avoir fait une halte à la permanence parlementaire, Gorges et Muriel se sont ensuite dirigés (sans Gouache) vers la mairie où le maire avait un rendez-vous. Ce sont eux qui auraient vu la femme penchée sur la voiture de l'attaché parlementaire et alerté ce dernier... Un récit étrangement différent de celui de Gorges...

Par ailleurs, JPG a écrit précédemment qu'il «est descendu dans sa permanence parlementaire». S'il est descendu, c'est qu'il était auparavant en hauteur, tout simplement à son domicile qui jouxte la permanence, plus exactement au 1<sup>er</sup> étage. Ce qui contredit l'«habituel tour de ville»

mentionné par Muriel...

A l'évidence, Gorges et Muriel n'ont pas assisté à la scène. Sinon leurs attestations auraient raconté les circonstances de la chute de la dame, sa blessure et son état de choc. Sinon le premier magistrat de la Ville et son scribe seraient naturellement intervenus pour lui porter secours... Tandis que Muriel s'abstient prudemment de tout commentaire là-dessus, Gorges déclare que «pendant toutes les opérations», il est resté «en proximité» jusqu'à l'intervention de la police municipale. «Pendant toutes les opérations»... L'Aiguillon croit savoir en quoi elles ont consisté. Bon sang que le téléphone portable a dû chauffer ce matin-là ! S'agissant de l'expression «en proximité», les magistrats de la Cour de Cassation devraient féliciter l' élu chartrain pour sa contribution à l'élargissement de la somme jurisprudentielle attachée à la notion de témoignage...

**3. Non assistance à personne en danger ?**

Gouache motive son appel téléphonique à la police municipale par le fait qu'une femme trouble l'ordre public du quartier depuis la nuit passée. Au vu des dévastations commises, il a dû se féliciter de n'être arrivé sur place qu'à 7 heures ce matin-là ! Mais c'est seulement quand la dame touche à sa bagnole garée en stationnement interdit qu'il prévient les services de sécurité de son patron. Belle mentalité !

Surtout, aveuglé par la colère, Gouache ne signale pas aux policiers municipaux que la femme est blessée. Et ne prévient pas non plus les secours de santé, lui qui fut pourtant pompier de Paris ! Franchement, monsieur Gorges, est-ce porter secours à une personne que d'appeler la police municipale quand elle est ensanglantée et gît inanimée sur le bitume ? Quelle irresponsabilité ! Heureusement que les policiers municipaux ont eu, eux, la présence d'esprit d'alerter les pompiers, qui sont tout de même arrivés après la patrouille de la police nationale...



«Les mouvements totalitaires sont des organisations massives d'individus atomisés et isolés. La perte du lien social est une condition déterminante de l'émergence de ces régimes, dont le ressort essentiel est la terreur».

(Hannah Arendt,  
Les Origines du totalitarisme, 1951)

## Que reste-t-il de la démocratie ?\*

Je connais une ville - par discrétion, nous l'appellerons C. - dont le maire refuse toute subvention à une structure d'animation de quartier pour le seul motif que son président est communiste ; où les employés municipaux en CDD qui avaient eu le tort de signer une pétition contre la suppression de leur place de parking sont contraints de s'excuser par écrit pour conserver leur emploi ; où les signataires d'une autre pétition contre la suppression de subventions à une Maison Pour Tous sont informés par courrier qu'ils sont inscrits sur le fichier des opposants à la municipalité ; où l'on évite de parler à des militants d'opposition devant le maire par peur de représailles. Un marché perdu, une subvention supprimée, un emploi non reconduit, c'est si vite arrivé ! La démocratie existe-t-elle encore lorsqu'il n'est plus permis à quiconque de contester les décisions de la municipalité en place ? Lorsque la seule liberté est celle de se taire ? Comment doit-on appeler ce type de politique ? Et qui nous parle de flic de la pensée ? Souriez, vous êtes fliqué !

Deny Calu

\* Il s'agit de la reprise du titre d'un article de José Saramago, publié dans le Monde Diplomatique, août 2004.

## Plaidoyer pour des «Maisons Ouvertes à Tous»

Malgré des imperfections, les Maisons Pour Tous et Centres Sociaux gérés par des associations d'habitants faisaient partie intégrante de la vie des quartiers chartrains. Ils en étaient même devenus un élément central et stabilisateur. Ils servaient notamment de lieux de réunions, offraient des activités ludiques et éducatives, s'occupaient d'insertion, d'éducation, de problèmes sociaux. Des éducateurs étaient à disposition de la jeunesse. Enfin, des centres de loisirs de proximité accueilleraient les enfants.

Grâce à une subvention globale de la Ville, cumulée avec celle de la CAF dans les Centres Sociaux agréés, et une faible participation des adhérents, même les familles les plus modestes pouvaient bénéficier des activités permanentes ou occasionnelles offertes par ces structures et y envoyer leurs enfants le mercredi et pendant les congés scolaires. Que reste-t-il de tout cela ? Rien ou presque. Les locaux sont vides ou reconvertis en salles polyvalentes où ne sont exercées que des activités sélectionnées par la Mairie ou qui ont reçu son agrément. Il n'y a plus d'association gestionnaire, plus de subvention globale, plus d'éducateurs, plus de moniteurs, plus de centres de loisirs... Seulement, de-ci de-là, quelques îlots de résistance comme à Rechèvres où certains ateliers ont continué de fonctionner grâce à des bénévoles, au risque de se voir taxer de complicité avec la nouvelle orientation municipale.

Combien d'enfants qui ne partent pas en vacances sont, par exemple, allés ce mois d'août au Rigeard unique véritable centre d'été chartrain ? La presse locale indiquait seulement 90 inscriptions fin juillet. Or, à titre de comparaison, il y a quelques années, le centre de loisirs de Rechèvres/les Bas-Menus accueillait à lui seul plus de 50 enfants.

Que vont faire et surtout devenir ces jeunes sans occupation, sans moyens, déjà chassés des halls d'immeubles et maintenant des structures qui les accueilleraient hier ? On vient déjà d'ouvrir un certain nombre de Centre Éducatifs Fermés, redoutons pour demain qu'il ne faille construire des «Parkings de Correction»...

Détruire les quartiers en difficulté, mettre des caméras et des policiers partout à la place d'éducateurs est évidemment une solution. Mais est-ce la bonne ? Je ne le crois pas, et même si l'on rend obligatoire à tous la pratique de la poterie, de la dentelle et de la danse dans des salles polyvalentes sans âme... Réfléchissons dès aujourd'hui dans nos quartiers aux possibles conséquences des décisions qui sont prises, pour «être prêts à reconstruire». Ces maisons doivent redevenir «Maisons Ouvertes à Tous» avec libre circulation des hommes, des femmes, des enfants et des ...idées.

Yann Le Croulant

## Pinocchio a trouvé son maître

Les signataires de la pétition de soutien à la MPT chartraine du Pont Neuf contre son démantèlement organisé par la municipalité gorgienne ont reçu un courrier-réponse de la mairie. Celui-ci, daté du 23 juillet 2004, est signé par Jean-Pierre Gorges mais en réalité rédigé par Jean-Guy Muriel, son directeur de cabinet. Gildas Lahalle, ex président de la MPT de St-Chéron, répond point par point.

- JPG : «La municipalité, après deux années de fonctionnement à l'identique et un audit extérieur, a choisi de changer le système en place, qui confiait à une seule association la gestion et l'animation d'une Maison pour tous et de son quartier de référence. Nous avons donc rattaché le fonctionnement de chaque Maison Pour Tous à la Ville de Chartres».

G.L. : C'est faux, archi faux. D'une part, l'audit a mentionné une bonne gestion des structures, d'autre part, à partir de 2002, les budgets ont été revus à la baisse. Enfin, le fonctionnement des maisons de quartier était déjà rattaché à la ville par le biais de l'Office Chartrain de la Jeunesse et des Loisirs (OCJL)\*.

- «La Maison Pour Tous du Pont Neuf a été traitée comme toutes les structures analogues implantées à Chartres».

Le Pont Neuf a eu les compliments publics du Conseil Municipal du 16 avril 2003, tant pour sa présidence que pour sa direction. C'est vrai, cette maison a été traitée comme les autres : par un abandon des subventions.

- «La Ville de Chartres a fait des offres de service à Monsieur François comme à Madame Tanguy. Madame Tanguy a accepté, et c'est son changement d'employeur qui nous a amenés à fermer la Maison Pour Tous pendant ... une seule journée. Monsieur François a choisi de décliner notre offre, à mon grand regret».

Encore un mensonge. Il a été demandé à Dominique François de démissionner de l'OCJL pour ne pas prétendre à ses indemnités de

licenciement économique ; ce qu'il a refusé. Et sous le prétexte qu'il n'était pas possible d'embaucher quelqu'un qui vient de toucher une indemnité, la mairie n'a pas donné suite. Madame Tanguy, elle, a été embauchée dans l'urgence compte tenu de la décision prise par le Conseil d'Administration du Pont Neuf de fermer la structure.



- «Quant à «L'Association du Pont Neuf» qui, depuis votre courrier, nous a apporté tous les éléments d'informations préalables à l'attribution d'une subvention (c'est l'obligation de toute association), elle verra sa demande proposée au vote du Conseil Municipal du 9 septembre prochain».

C'est le motif habituel : faites une demande et nous regarderons cela en Conseil. Il est à noter que la mairie demande à l'ancien président de St-Chéron que je suis de lui fournir les comptes depuis 1999 ! Et comment avons-nous obtenu des subventions pendant tout ce temps ? Chaque Maison fournissait en début

d'année un budget prévisionnel, passait devant une commission et donnait ses comptes (agréés par un commissaire aux comptes) dès le résultat connu. Ceci était obligatoire de par les conventions signées avec la mairie depuis 1998.

- «Concernant enfin la programmation des spectacles, dont la représentation posait au Pont Neuf certains problèmes techniques (comme la nécessité d'installer et de désinstaller les équipements de scène nécessaires à chaque spectacle), nous avons choisi d'appliquer les recommandations de monsieur François lui-même. Il avait proposé de réaliser, Salle Doussineau, des investissements très importants de nature à rendre à cet endroit tous les moyens de sa vocation de salle de spectacle. Ces travaux sont en cours. La Maison Pour Tous du Pont Neuf continuera d'accueillir des artistes qui n'ont pas besoin d'autre matériel que celui qu'ils apportent».

Il n'est plus à l'ordre du jour d'organiser des spectacles au Pont Neuf. La proposition de Dominique François visait à augmenter les possibilités avec la salle Doussineau.

- «Vous pouvez donc constater que, loin de s'en prendre à la culture ou aux Maisons Pour Tous, la municipalité recherche seulement la transparence dans l'attribution de l'argent public, et la formule d'animation de quartier la plus propre à dynamiser et à responsabiliser également toutes les associations exerçant leur action au Pont Neuf, comme dans chacun des autres quartiers de Chartres».

Que voilà une belle transparence de l'attribution de l'argent public... Le maire veut tout contrôler et se moque éperdument des quartiers de la périphérie. Tout doit être en centre ville. Il ne faut plus d'association et surtout pas de centres sociaux. Il ne faut que quelques associations «politiquement correctes» afin de mieux faire la propagande de JPG.

\*L'OCJL a été dissoute début 2004 sous la responsabilité de sa dernière présidente Sophie Le Clainche.

Interview : Eric Samson, ex directeur de la Maison Pour Tous de Saint-Chéron

## Il faut arrêter de subir !

Comment as-tu vécu les bouleversements intervenus dans les MPT et les centres sociaux chartrains ?

Comme le passage d'un bulldozer, violent et incompréhensible. D'autant plus que nos structures étaient viables et d'utilité sociale. Elles avaient juste le tort de ne pas servir directement la politique libérale de l'actuelle municipalité. Ou peut-être risquaient-elles de démontrer que l'économie sociale n'est pas une utopie !

La nouvelle donne est-elle un plus par rapport à l'offre passée ?

Cela dépend du point de vue, la nouvelle organisation évite le brassage social et cantonne la plèbe dans ses quartiers, la municipalité réalise so-disant des économies. Par contre, si l'on habite les faubourgs, il ne reste que les cages d'escalier et les caves d'immeuble ou le grand centre d'animation «Carrefour et Mac Do».

Y avait-il moyen de faire autrement ?

Pour Gorges non, dans l'absolu oui, en organisant une plus grande collaboration entre les structures, par la signature des contrats enfance et temps libre avec la CAF (ndlr :

Caisse d'Allocations Familiales) et en travaillant à des actions communes qui auraient permis de réaliser des économies d'échelle. Quoiqu'il en soit, je ne crois pas que la population va rester résignée très longtemps, des difficultés importantes vont apparaître, à moins d'instaurer une gestion sécuritaire et policière, ce qui semble se profiler de plus en plus. Cette solution règlera le problème en surface mais une partie de la population continuera de souffrir et se repliera sur elle-même.

Comment analyses-tu la réaction des gens ?

Ce qui me frappe le plus est le peu de réaction des habitants des quartiers, toujours cette fichue résignation. Ne serait-ce pas l'héritage des équipes précédentes par leur gestion protectrice et par trop «facilitante» ? Rappelle-toi la réaction des directeurs des structures lors du départ de Thierry Lemièrre (ndlr : l'ancien directeur de l'Office Chartrain de la Jeunesse et des Loisirs, muté en 2001), cette sensation d'être orphelin et l'immobilisme face au changement. Il ne faut pas oublier que les structures ont une part de responsabilité : elles

n'ont pas su anticiper, elles n'ont pas su se rassembler, elles ont attendu d'être au bord de la falaise pour se rendre compte que c'était haut ! Lorsque je dis cela, je ne donne pas raison à la nouvelle équipe, mais la réaction ou le manque de réaction des Chartrains ne lui donne pas tort. Je suis très étonné que le travail que nous avons entrepris sur Saint-Chéron n'a pas donné naissance à des initiatives populaires...

Tes vœux pour l'avenir ?

Que les habitants arrêtent de subir, que les groupes constitués fassent du prosélytisme dans les quartiers et soient suffisamment attentifs pour ouvrir leurs mouvements et ménager une place valorisante pour chacun. N'oubliez pas l'aspect convivial pour rassembler et préoccupez-vous des intérêts apparemment insignifiants. Apprenez le langage simple mais ne versez pas pour autant dans le populisme. Montrez à Gorges que des êtres humains avec leur libre arbitre habitent dans les quartiers. Surtout, soyez vigilants pour que l'opération Cœur de Ville ne dresse pas de fortifications sur la Courtille et en bordure de l'Eure ! Enfin, le mouvement as-

sociatif n'a pas forcément besoin de structure matérielle pour exister.

(Propos recueillis par  
Gildas Lahalle,  
rubrique à suivre)

GL contre GL. Le premier numéro de L'Aiguillon avait fustigé la mauvaise gestion financière du 3<sup>ème</sup> mandat municipal (1989-1995) de Georges Lemoine. « Si bien qu'après septembre 1996, quand les magistrats de la Chambre Régionale des Comptes tirent la sonnette d'alarme, l'endettement de Chartres est devenu si considérable qu'aucune banque ne veut plus lui prêter, qu'elle est placée sous surveillance préfectorale » avions-nous écrit en ...septembre 2000. Lemoine a pris prétexte de la reprise de ce propos dans un article de L'Aiguillon 41 («Pourquoi vous ne voterez pas Georges Lemoine comme ...tête de liste municipale en 2007»), publié en mai 2004, pour citer Gérard Leray, le directeur de la publication et l'auteur du texte, devant le tribunal correctionnel de Chartres en sa séance matinale du 13 septembre, afin d'y répondre des faits de diffamation publique envers un citoyen chargé d'un mandat public. C'est ce qui s'appelle avoir du retard à l'allumage.

# Stationnement : tout le monde paye sauf JPG

## Préparez la monnaie !

Pendant que vous aviez le dos tourné et malgré la sécheresse, ils ont poussé comme des champignons sur vos trottoirs (peut-être grâce à l'arrosage et à l'engrais canin ?). Les nouvelles machines à sous sont arrivées, équipées de capteurs solaires, elles devraient séduire jusqu'aux écologistes, sauf que ces empêcheurs de racketter les ronds préfèrent le vélo ou la marche. Côté design, avec leur petite casquette, ils sont plutôt sympathiques les nouveaux (Q) parkmètres. Ce qui est affligeant en revanche, c'est le mot «PAYANT» en gros caractères qui s'affiche tout le long de vos itinéraires favoris. Votre ville est devenue PAYANTE, et toutes les idées pour vous faire mettre la main au portemonnaie n'ont sans doute pas encore été exploitées ! A quand l'octroi, les ponts payants, le retour des chaisières dans les jardins publics...? Dorénavant, quand vous vous rendez en ville : 1. Munissez-vous de monnaie ; 2. Pour faciliter son extraction, adoptez le gousset, à porter au cou ou à la ceinture ; 3. Si vous êtes un peu juste côté finances, ne vous attardez pas en ville, ou mieux, n'y allez pas, explorez les commerces et les marchés de la périphérie. Et entraînez-vous à marcher sur les mains pour le jour où on vous fera payer pour marcher à pied !

Elisabeth Calu

## La vignette de stationnement inutile

«Monsieur le Maire a le droit de stationner devant une entrée de garage dont il a l'usage» écrit Daniel Guéret, l'adjoint chartrain à la Sécurité, à L'Aiguillon. On peut en déduire que Jean-Pierre Gorges ne cherchera pas à se procurer ses deux vignettes d'autorisation : il n'en a pas besoin, ni pour lui ni pour son épouse. Chartrains, faites-en autant : garez-vous sur la voie publique devant votre entrée de garage, vous ferez économiser aux contribuables l'impression des précieux sésames. En plus, grâce à JPG, la Ville va gagner des places de parking supplémentaires payantes. Et si les policiers municipaux veulent vous sanctionner, rappelez leur le triptyque «Liberté - Égalité - Fraternité».

Jean Balance

## Démerdez-vous !

Les gros efforts de propagande du gouvernement Gorges s'adressent uniquement aux électeurs chartrains. Les visiteurs étrangers n'ont pas cette chance. Pour eux, pas de belles affiches colorées, pas de photos du conducteur à tous les bouts de rues, pas de jolis mots pour présenter des chiottes à clebs comme des endroits sains et dignes de notre capitale du parfum. Nos amis étrangers, avant de pouvoir fouler le territoire chartrain, doivent décoder l'énigme du Graal sur les horodateurs : «Mise en service ultérieure». Si l'on m'avait demandé mon avis, j'aurais opté pour une formule plus franche : «Démerdez-vous et raquez !»

Lhoq

## Ce que gagne vraiment le cumulard JPG

La loi du 25 février 1992 interdit aux élus de cumuler les indemnités d'un mandat local et celles d'un mandat national au delà d'une fois et demie l'indemnité parlementaire de base, soit environ 7.600 euros brut par mois. C'est la somme que Jean-Pierre Gorges se plaira à vous indiquer si vous l'interrogez sur ses revenus de représentant du peuple français.

En réalité, ceci n'est que la partie émergée du jackpot. En toute légalité, le député JPG cumule d'autres indemnités complémentaires diverses (de résidence, de fonction, de secrétariat, de frais de campagne, de collaborateurs) qui doivent être ajoutées au plafond fixé par la loi. Grâce à elles, notre cher édile gagne largement plus de 15.000 euros brut par mois.

Sans oublier l'autre cumul des fameuses «facilités» parlementaires : gratuité du courrier, du téléphone, de l'équipement informatique et des transports (plus la Vel Satis de fonction payée par les Chartrains...). Et comme un scandale n'arrive pas tout seul, plus de la moitié de ce que JPG touche n'est pas imposable !

## Gorges l'arnaqueur...

A moins de quatre heures d'autoroute de Chartres, Bruges, capitale de la Flandre occidentale belge (130.000 habitants), est une destination culturelle remarquable. Ainsi, son centre historique médiévale a été inscrit au patrimoine mondial par l'Unesco. Bien fichu aussi son système de parking souterrain. Et la tarification du «Centre Zand» (1.400 places) prouve à quel point Gorges et Q-Park ont prévu de nous arnaquer avec leur «Underground Cœur de Ville».

Chartres	€	Bruges	€
1 heure	1,5	1 heure	1,2
2 heures	3	2 heures	2,4
3 heures	4,5	3 heures	3,5
4 heures	5,8	4 heures	4,3
5 heures	7	5 heures*	5
6/24 heures	15	12/24 heures	8,70

\* 0,50 € par heure supplémentaire jusqu'au tarif quotidien maximum

## Cherchez l'erreur...



A Chartres, place Drouaise, le stationnement est désormais interdit ET payant !!!

L'interview de JPG dans la Rep' des 10 et 11 juillet 2004

## L'étape en France du Tour de Chartres

**Bi**lan économique. Comme d'habitude, Gorges est content. «Il n'y avait personne dans les magasins : c'est normal. Les gens regardaient le Tour». Voilà qui va sûrement consoler les commerçants. Pourtant, c'est logique, les Chartrains ne pouvaient pas être à la fois au Tour et au moulin. «Chartres va devenir une destination mondiale». Je ne sais pas si le fait d'avoir vu à la TV des cyclistes sous la pluie et dans le vent, le tout saupoudré de plans hélicoptères montrant le toit de la cathédrale et ceux des maisons alentour va inciter «des centaines de milliers de visiteurs» à nous rendre visite. C'est être bien optimiste car enfin, qu'apprend-t-on dans ce reportage ? Que Chartres possède une cathédrale, ce que tout le monde sait. Donc beaucoup d'argent dépensé pour pas grand chose.

Arrive alors l'exercice habituel d'auto-satisfaction. «Cela leur a plu» (ndlr : aux organisateurs). Plus loin, «ils étaient très contents de l'accueil» (les organisateurs bien sûr). Des points à améliorer ? «Non».

Le flop des animations au centre-ville ? «C'est à cause du temps. C'est pas grave». Votre propre bilan ? «Savoir que 173 chaînes TV retransmettaient la cathédrale, cela m'a donné le frisson. Je suis complètement satisfait». Attention JPG, tu t'attends. C'est une faiblesse quand on patauge dans le marigot politique. Et puis, je ne comprends plus... les TV retransmettaient le Tour de France ou les tours de la cathédrale ?

Mais la perle revient à Karine Dorange qui, dans un autre entretien, a qualifié l'événement de «moment historique». Et la chute du mur de Berlin, c'était quoi ? Un fait divers ? A force d'utiliser les mots à tort et à travers, ils perdent tout leur sens. Tiens, c'est comme si je disais que JPG est génial.

Athout Haleur



## Les 24 heures du stationnement

C'est avec beaucoup d'émotion que des milliers de Chartrains ont reçu le beau macaron coloré qui leur donne droit à stationner, près de chez eux, sans payer de dime municipale. Ce droit à stationner sans payer a été élargi à deux véhicules, un geste de grande bonté qui n'était pas prévu lors de la signature du marché avec Q-Park.

Mais, car il y a toujours un «mais» dans les histoires de JPG, lorsque la mairie vous fait un cadeau, elle ne peut pas s'empêcher de vous rappeler que vous lui êtes quand même redevable de quelque chose. C'est un peu comme la vieille tante qui donne une petite pièce à un enfant en lui disant : «Tiens, va t'acheter des carambars, ...mais fais-moi une bise sinon je te les reprends. Ne mange pas tout avant le repas, ...et partage avec ta sœur. Mais pourquoi tu ne souris pas ? ...les enfants de maintenant ne sont jamais contents. Moi, à leur âge, je n'avais qu'une orange à Noël et je m'en contentais !»...

Et dans le rôle de la vieille tante, nous avons le Responsable du Service Voie Publique qui rappelle avec délicatesse à ceux qui l'auraient oublié «qu'en application de l'arrêté municipal n° 98/359 du 24 mars 1998, le stationnement de tout véhicule est autorisé sur le territoire de la commune de Chartres pour des durées n'excédant pas 24 heures consécutives». Et de préciser : «l'occupation abusive des emplacements fera l'objet d'une surveillance accrue».

Vous voilà prévenu ! Vous n'aurez qu'à vous en prendre à vous même si vous êtes verbalisés ! Imaginons que vous possédiez deux voitures mais qu'une seule vous suffit pour partir trois semaines en congés. Autrefois, vous pouviez laisser votre second véhicule dans la rue. Une certaine tolérance existait. Désormais, vous aurez le choix entre payer 60 € à Q-Park ou ...acheter des timbres fiscaux pour payer les amendes. Heureusement que Q-Park est là pour nous sauver !

Emile Pouget

## Privatisons les bancs publics !

La voilà la solution pour faire revenir nos chers bancs publics disparus cet été de certaines places et lieux de Chartres ! Et puis, «cela ne coûterait rien aux Chartrains et rapporterait beaucoup d'argent» puisque ce serait les utilisateurs qui paieraient !

On pourrait même louer chaque place de banc beaucoup plus cher que le prix du «p'tit noir», ce qui contraindrait les utilisateurs éventuels à s'asseoir de préférence aux terrasses des cafés où ils pourraient davantage consommer... ! Ainsi plus d'impotents, ni de ventripotents, plus d'amoureux débutants et bécoteurs et surtout plus de clochard(e)s, plus de petit(e)s vie (illes)ux, plus de chômeurs sur nos bancs pour subir les regards obliques des gens honnêtes, dixit Georges Brassens !

Inventons des horodateurs avec tickets repos à durée limitée pouvant se coller sur le front des assis, ou encore mieux, des bancs recouverts de pointes acérées rétractables contre monnaie pour une durée déterminée. Cette seconde formule, plus technique, aurait l'immense avantage de supprimer tout contrôle et de contraindre les gens à partir en poussant un grand cri de douleur, leur temps écoulé.

Bien sûr, il y aurait aussi une méthode plus douce, mais certainement moins populaire, qui consisterait à installer des «check-points» avec caméra et octroi à chaque porte de la ville, pour l'interdire d'entrée à tous manants, manouches et pauvres... Des arrêtés municipaux vont déjà dans ce sens, et les caméras sont commandées ! Vite une étude, un contrat de subrogation, un exploitant, car l'on perd actuellement de l'argent sans les bancs !

YLC

## Participe futur

Les prochaines élections municipales auront lieu entre les printemps 2007 et 2008. Il est temps de commencer à construire l'avenir et un grand projet de gauche pour notre agglomération chartraine. L'Aiguillon va s'attacher à publier tous les mois, des projets sur tous les sujets de la vie publique, réalisés par les militants d'Énergies Citoyennes.

La démocratie consiste en un rapport de force - théoriquement alternatif - entre une majorité et une minorité de citoyens. Elle devrait aussi reposer sur cet autre principe fondamental : le partage des pouvoirs, afin d'éradiquer les seigneuries locales fondées sur la relation dominant/dominés.

Ainsi, les maires devraient détenir ce seul mandat électif, accomplir un unique mandat de six ans de service public, et, comme chefs d'équipe, préparer la formation de leurs successeurs.

Ainsi, au niveau de la Communauté d'Agglomération chartraine, la présidence devrait tourner tous les ans entre des représentants élus des différentes communes membres, sur la base d'un tirage au sort préalable (la septième commune de l'agglomération obtiendrait la présidence de la première année du mandat suivant). En effet, il est absolument détestable que la ville-centre pilote toujours l'institution, et qu'elle l'instrumentalise au service de sa propre gestion municipale.

À u printemps 2003, L'Aiguillon avait révélé que la SARL Burostyl, l'imprimeur officiel du *Lucé Info* depuis 2001, était un leurre. Créée en 1996 et domiciliée au n°2 de la rue Chabanais à Paris dans un appartement - vide parce qu'insalubre - appartenant à... la famille Morland, l'entreprise a servi d'écran pour camoufler le lien familial entre Jacques Morland et le véritable imprimeur du magazine lucéen : l'Imprimerie de l'Indre, dirigée par sa fille Edwige. D'où son procès devant le tribunal correctionnel le 28 juin dernier et un verdict attendu le 11 octobre prochain. Mais le scandale de la prise illégale d'intérêt peut en cacher un autre.

En juillet 1999, Morland propose la gérance de Burostyl - sa secrétaire Dominique Passavy servant d'intermédiaire - à un ami de longue date, Jean-François Bréard, entrepreneur spécialisé dans le travail intérimaire. Celui-ci commet l'erreur d'accepter de jouer au gérant de paille, pour rendre service... Quand L'Aiguillon dévoile les magouilles de Morland le 2 mai 2003, Bréard semble tomber des nues, comme s'il ouvrait enfin les yeux. Le fait est que deux semaines plus tard, il actionne le siège éjectable en démissionnant de son poste de gérant de Burostyl.

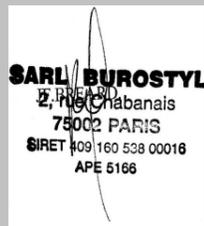
Venons-en à notre affaire. Bréard ne s'est jamais rendu au siège parisien de Burostyl. Même qu'il ne connaissait pas le numéro de téléphone de la société ! Son seul contact était Dominique Passavy deux ou trois fois par an qui lui adressait des chèques à lui retourner signés. Pourtant, afin de donner l'illusion de la légalité

pour l'impression du *Lucé Info*, Burostyl adressait des devis à la mairie de Lucé. L'Aiguillon en a vu deux, datés du 24 septembre et du 15 novembre 2001, signés apparemment de la main de Jean-François Bréard, une signature habilement noyée sous le tampon de la société.

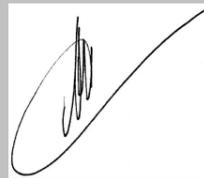
Le problème, c'est que **Bréard ne se souvient pas avoir été sollicité pour signer un quelconque devis ni avoir accordé une délégation de signature**. Rien de plus facile pour L'Aiguillon que de se procurer un exemplaire authentifié de la signature du gérant de Burostyl. Et évidemment, lorsqu'on compare les gribouillis, la différence de graphisme saute aux yeux : Bréard n'est pas le signataire des devis. Quelqu'un a donc signé à sa place... L'Aiguillon qui a une idée sur l'identité du faussaire souhaite que les enquêteurs se penchent là-dessus...

**Gérard Leray**

Plusieurs relations professionnelles existent ou ont existé entre Jacques Morland et Jean-François Bréard. La première remonte à 1979 avec la création de la SCI Bréard-Morland sise au 16 rue d'Aquitaine à Lucé dont l'objet social est la location du terrain et de l'immeuble. Puis, de 1984 à 1992, Bréard apparaît comme l'un des associés de la SCI du Moulin de Cloyes. Ensuite, de décembre 2001 à septembre 2002, Bréard succède à Jacques Morland au poste de PDG de l'Imprimerie de l'Indre. En réalité, le pouvoir est détenu par Edwige Morland qui bénéficie d'une délégation de pouvoir général et notamment de la signature sur les différents comptes de la société. Encore une gestion de paille pour Bréard !



La fausse



La vraie

**Drupes\* et rosacées\*\***

**pour le serein des potagers**

2003, au temps des cerises, un serein étouffé. Trop de drupes, de noyaux avalés, deux jours à l'ombre, il est soigné. Été chaud dans le silo...

Canicule passe, éclatent les raisins de la colère : tout un hiver alimenté à la rubrique des faits divers...

Le temps des cerises est revenu, aussi celui de la rosacée. Baie rouge, goutteuse, qui s'épanouit le long des murs. Ferme et généreuse, c'est la framboise bien sûr ! Noircie par le soleil, sa cousine arrive, au parfum subtil et délicat, campée sur sa tige piquante : c'est la mûre !

Jardins garnis de drupes et de rosacées se marient avec le lys, symbole de pureté et de vérité. Serein, que la fête soit complète, le verre pas trop amer, que les raisins de la colère, distillés l'année dernière, produisent un vin divin, plutôt qu'une horrible piquette.

Eurélien serein, tu as chanté tout l'été, la fête, Bacchus, la drupe et la rosacée. Bientôt, tu déchanteras quand la bise arrivera...

**Claude Joly**

\* Fruit charnu à noyau

\*\* Dermatose du visage (couperose) ; aubépine, fraisier, ronce...

**Le prochain Aiguillon publiera un gospel d'anthologie à l'adresse de celui qui se prend déjà pour le prochain maire de Lucé...**

**Les coups de sang de Jean Balance**

\***La droite invente la répression sélective.** Bernard a 57 ans, 37 ans de permis de conduire. Il rentre de son travail, ralentit à l'approche de la commune pour traverser à 50 kilomètres à l'heure. Tout à coup, les forces de l'ordre l'interpellent : «vous êtes passé au panneau de la ville à 76 km/h ; sanction : deux points en moins sur votre permis et 90 euros d'amende». Rien à dire... N'empêche, messieurs dames des forces de l'ordre, vous pratiquez la punition sélective. Osez-vous un jour sanctionner Jean-Pierre Gorges qui stationne sur un point de puisage des engins municipaux et devant un garage bidon ? La tolérance zéro oui, mais halte à la punition sélective !

\***La délinquance baisse, pas à Lucé.** Cet été, les «lâches agressions» de femmes seules ou âgées se multiplient dans le secteur de la place des Arcades. Jeudi 5 août 2004 : une personne agressée le matin, une autre l'après midi, la cinquième victime en trois semaines !

A la place d'Olivier Laurans, adjoint chargé de la sécurité de ses proches, on s'inquiéterait pour le sort de sa grand-mère qui habite à proximité. Les rondes de police municipale la nuit, c'est bien, mais des patrouilles pédestres régulières le jour ne seraient pas un luxe. Dix neuf policiers municipaux, un poste de police qui va coûter plus de 600.000 euros, de la vidéo surveillance, c'est très bien mais... L'émotion est grande chez les habitants de la place, les résidents de l'Opac, les usagers et les pensionnaires du foyer de personnes âgées. Arrêtez de vous gargariser, messieurs dames les élus, avec votre politique sécuritaire et votre interdiction de circuler pour les mineurs non accompagnés, c'est du pipeau !

PS : merci à la police...nationale pour l'arrestation des coupables.

\***De l'amiante dans le chantier ?** Lundi 23 août, le voisinage du chantier de la rue François-Mattei au lieu-dit de la Cité des Anciens est noyé sous un nuage de poussière : la mairie fait procéder à la démolition de deux garages municipaux. Jusqu'à l'arrivée inopinée de l'Inspection du Travail qui suspecte la présence d'amiante et qui, évidemment, ordonne l'interruption du chantier. Et aussi l'émoi chez les riverains. Par pure distraction, les élus ont omis de «protéger la démolition», comme la loi leur en fait pourtant obligation. Voici qui augure mal des futurs chantiers...



◆**Garde à vue.** Jusqu'à présent, Jacques

Morland avait réussi à ne pas ébruiter qu'il avait passé une journée de garde à vue au commissariat de Chartres le mardi 24 février 2004, au sujet de ses affaires de prise illégale d'intérêt. C'était compter sans L'Aiguillon...

◆**Plus nul tu meurs !** La Ville n'en finit pas de battre des records de mauvaise gestion : dans le compte administratif 2003, le taux de réalisation des dépenses d'investissement par rapport aux prévisions s'établit à seulement 46%. Par ailleurs, les charges de personnel, en hausse de 14% depuis 2001, atteignent (au 1<sup>er</sup> janvier 2004) le montant faramineux de 62 % des dépenses totales de fonctionnement. Dans le privé, ces dérivés auraient valu à Morland un limogeage à coup sûr. Dans la droite ligne de ses récents fiascos industriels de l'Alençonnaise et de l'Imprimerie de l'Indre.

◆**En famille.** Lors de son procès le 28 juin dernier devant le tribunal correctionnel, Morland n'avait pas daigné se souvenir qui étaient les titulaires du capital social de la SCI du Moulin de Cloyes. L'Aiguillon vient à son secours : à l'origine, ils s'appelaient Jacques Morland, sa femme, Noël Morland, Jean-Paul Ramaheriarison et Jean-François Bréard. En 1992, les trois derniers cités ont cédé leurs parts aux trois filles Morland : Virginie, Georgette et Edwige. Depuis septembre 1998, le partage s'effectue ainsi : 15 parts pour Jacques Morland, 14 pour sa femme et 7 pour chacune de leurs trois filles.

◆**13<sup>ème</sup> mois.** On ne se refuse rien chez les Morland, pas même un petit - pas si petit que ça - 13<sup>ème</sup> mois. Comme conseiller technique de l'Imprimerie de l'Indre - alors qu'il était déjà conseiller général-maire de Lucé -, Jacques Morland a touché une paye de 3.881,23 euros au titre de juin 2001. A l'époque, l'entreprise d'Argenton-sur-Creuse était la propriété de sa famille, ce pourquoi il lui confia l'impression du magazine *Lucé Info*...

◆**Magouille.** Ça s'est passé comme ça pour l'impression du *Lucé Info* n° 16 de janvier/février 2004 : un bon de commande adressé à l'imprimerie Chauveau, daté du 2 décembre 2003, et un devis de la même imprimerie daté du 11 décembre 2003...

**Il est partout.** Un grand bravo à Cédric Laillet et Stéphane Le Dévéhat, les deux chevilles ouvrières du n° 14 du magazine *Chartres Métropole* (ex *Com'Infos*) de juin 2004. Grâce à eux, les 90.000 habitants de l'agglomération savent désormais à quoi ressemble un journal de propagande et de cirage de pompes. Primo, quatorze trombines du gourou, ambiance je suis partout. Deusio, des titres de Une très people : «à mi-mandat : les confidences de Jean-Pierre Gorges» (du style demain j'enlève le bas) et «Plan vert : 700 mètres de pistes supplémentaires» (ça jette plus que d'écrire 70.000 centimètres ou 0,7 kilomètres). Tertio, la main tendue de l'homme de pouvoir à ses «amis» dans la tourmente : Vincent Gouache (photographié page 3 en train de martyriser les freins d'une innocente bicyclette), Jacques Morland et l'imprimeur Chauveau pourront toujours se rendre au Point d'Accès au Droit, destiné à l'information et au soutien des victimes...



**Chartres Mégalo(pole)**

**Le sauvage n'est pas celui qu'on croit...**

Ça s'est passé lors du Conseil Communautaire d'Agglomération du 20 février 2004...

Jean-Pierre Gorges à Nicolas André (conseiller d'opposition à Lèves) : «...je pense que vous avez des gènes en commun tous les deux (ndlr : avec Jean-Jacques Chatel),...une maladie génétique, je ne sais pas si c'est la grippe du poulet, la grippe aviaire, mais il y a quelque chose» (procès verbal, page 57). «Je ne suis pas obligé de vous écouter. Ça peut me casser les oreilles» (PV, page 58).

Jean-Pierre Gorges à Jean-Jacques Chatel (conseiller d'opposition à Mainvilliers) : «Il y a le deuxième chromosome qui s'agit...C'est génétique, j'en suis à peu près convaincu. Regardez comment vous vous comportez, vous êtes déjà avachi. M. Chatel, vous vous taisez...Vous pouvez sortir, comme vous le faites à chaque fois...C'est marrant, parce qu'il y a une collègue chartraine dans la tribune (ndlr : Françoise Vallet) qui fait exactement la même chose que vous au Conseil Municipal. Ce doit être un défaut politique mais vous vous comportez comme un sauvage» (PV, pages 58 et 59).

Ne lui en déplaise, Jamal Elgani entre officiellement en politique le 6 mai 2004, seulement trois jours après sa nomination comme chef de service juridique de la commune de Lucé. Ce soir-là, Jacques Morland, fier comme Artaban exhibant sa botte secrète, le présente au Conseil Municipal. Le juriste s'immisce dans le débat entre les élus en récitant son curriculum vitae.

Suite logique trois semaines plus tard lors du CM du 27 mai, Jamal Elgani se substitue carrément aux élus de la majorité pour défendre la délibération - fabriquée par lui - qui régularise l'utilisation par Morland d'une Laguna municipale entre Lucé et son domicile personnel du Loir-et-Cher. Tout à son rôle de pompeur des voies d'eau qui inondent le fond de la barque morlandesque, le juriste s'offre une belle tirade. Les Lucéens vont enfin en avoir pour leur argent ! En prime, L'Écho républicain lui consacre un article dans son édition du 16 juillet, avec appel de Une... Les yeux et les oreilles de L'Aiguillon pétillent et se dressent immédiatement quand il est question de la rédaction pour Morland d'un mémoire en défense contre le recours de l'ADICCA au sujet des Gants Lucéens devant le tribunal administratif d'Orléans ou de recherches sur la jurisprudence en matière de prise illégale d'intérêt. Pour le moins, Jamal Elgani a été imprudent en commettant ses investigations dans les services du Conseil Général d'Eure-et-Loir au vu et au su de tous et à l'aide de ces merveilles d'électronique - ordinateur et photocopieuse - qui, mieux que les hommes, savent garder la mémoire des choses...

Ainsi, monsieur Jamal Elgani n'apprécie pas la brève le concernant, pu-

blée dans L'Aiguillon 42 (juin 2004), ainsi formulée : «Mission impossible. Pressé par la justice, Jacques Morland vient de recruter un juriste, au nom de...la Ville. L'homme de droit(e) bosse actuellement à plein temps sur la notion de délit de prise illégale d'intérêt, afin d'étayer la défense de celui qui fut l'employé fictif de sa pédé-gère de fille Edwige dans l'Imprimerie de l'Indre jusqu'en avril 2003».

Est-ce parce qu'il est fier de bosser pour Morland ou bien parce qu'il ne l'est pas qu'il adresse début juillet un courrier au directeur de publication de L'Aiguillon en signe de déclaration de guerre ? «Eu égard au caractère gravement préjudiciable de cet article pour mon honneur, ma probité, mon casier judiciaire et ma carrière professionnelle..., je m'empresse de vous rappeler que la publication de cet article par vos soins vous est passible d'une amende de 45.000 euros...». Et il achève son argumentaire en brandissant l'arme du chantage. Il renoncera à poursuivre en justice le directeur de la publication en échange du paiement sous quinzaine d'une indemnisation de 3.500 euros, sinon il sollicitera la «protection fonctionnelle de son employeur».

L'Aiguillon lui a répondu en lui proposant un droit de réponse. Insuffisant pour Elgani, furieux de n'avoir pas reçu son chèque. Alors il cite le directeur de la publication de L'Aiguillon devant le tribunal correctionnel de Chartres en lui réclamant 5.000 euros, sans les frais de justice. Coïncidence ? L'audience aura lieu le 11 octobre, jour de l'énoncé du verdict du procès Morland sur ses prises illégales d'intérêt...

**L'Aiguillon**

Il est à Chartres, place Pasteur, un cinéma, *Les Enfants du Paradis*, dont la survie est un vrai sujet culturel et politique. Cette institution a failli sombrer plusieurs fois : en 2000, la société exploitante de cinéma art et essai *Le Point du Jour* l'acquiert. La municipalité d'alors s'oriente vers un multiplexe en périphérie, projet que le nouveau maire annule dès 2001, jugeant plus à propos de faire des *Enfants du Paradis* la pièce maîtresse d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) dite de la Porte St-Michel, dans le cadre de la rénovation du Cœur de Ville.

Il est notoire depuis plus d'un an que la Ville avait décidé de se porter acquéreur des murs du cinéma et de confier l'exploitation à un professionnel. Le Conseil Municipal a donc voté, en 2003 et 2004, d'importants crédits, destinés à l'achat de parcelles, afin de réaliser un multiplexe de dix salles sur le site.

Mais la société *Le Point du Jour* se trouvant en liquidation judiciaire, les tractations traînent en longueur. En juillet, le tribunal de commerce de Paris a accordé la préférence à... l'adversaire de la Ville, un propriétaire de salles art et essai prêt à reprendre l'ensemble des cinémas du *Point du Jour* à Paris et en province, et à maintenir à leur poste les employés des *Enfants du Paradis*, véritables acteurs de la survie du lieu.

Les perspectives ? Le cinéma est rouvert et présente une programmation de qualité - dont le film de Michaël Moore, *Fahrenheit 9/11*, le dernier Kusturica... Il n'en demeure pas moins que la modernisation et la rénovation s'imposent. Quand et par qui seront-elles menées ? ... Et l'on apprend que la Ville s'apprête à racheter le foncier au nouveau - déjà ancien - propriétaire !

Espérons que dans l'immédiat, commanditaire du parking et responsable de la sécurité des citoyens, elle aura à cœur de

guider les spectateurs qui errent le long des palissades du chantier, cherchant l'accès au cinéma...

**Chantal Vinet**

NB : l'association *Pourquoi Pas !* reprendra ses soirées mensuelles et envisage l'organisation d'un 2<sup>ème</sup> cycle de films, après le succès de «Famille, je vous haine».

Site : [enfantsduparadis.free.fr](http://enfantsduparadis.free.fr) (rubrique Association Pourquoi Pas !)  
Email : [pourquoiipas@tiscali.fr](mailto:pourquoiipas@tiscali.fr)



## Maurice Bourdin, jardinier, poète et philosophe



Maurice, presque tous les Chartains le connaissent, c'est ce maraîcher barbu, toujours souriant, qui vend sa production de légumes variés et originaux (grâce à lui, nous avons découvert le panais, le pourpier...) tous les samedis matins sur le marché de la place Billard. *L'Aiguillon* a rencontré ce jeune homme de 72 ans qui pratique l'écologie avec détermination.

«J'ai fait mon apprentissage à partir de 16 ans chez un maraîcher, puis chez un pépiniériste, j'ai aussi suivi des cours agricoles par correspondance. J'ai cultivé bio dès que je me suis mis à mon compte à Boncé, j'avais 28 ans. Déjà en apprentissage à Orléans, j'étais très critique par rapport aux traitements chimiques, j'avais remarqué que les éphémères et les coccinelles mangeaient les pucerons. J'étais convaincu qu'un équilibre était possible. A Boncé, j'étais considéré comme un marginal. Mais les gens ont fini par m'accepter quand je suis devenu garde-champêtre et qu'ils ont vu que je faisais correctement mon travail».

«J'ai toujours vécu avec des revenus modestes, par conviction. Bien sûr je ne pars pas souvent en vacances, car il faut s'occuper du potager et des poules...mais si c'est pour tomber dans les embouteillages !».

«Par rapport à la politique agricole, j'ai toujours combattu l'agrochimie, par contre j'ai adhéré à *Nature et Progrès*, puis à la *Confédération Paysanne*. Pendant très longtemps, j'ai ravitaillé la coopérative biologique *Nature et Vie 28 en légumes*».

«J'ai fait partie du PS dans les années 80, je pensais pouvoir faire passer mes idées, quelques uns étaient attentifs...J'ai toujours été sympathisant pour les Verts, mais tout ce militantisme demande beaucoup de temps pour peu d'avancées !».

«Dans ma démarche, il n'y a pas que le «bio» qui compte, c'est aussi tout l'environnement, l'économie, le social et la poésie ! Je compose des petits poèmes (certains étaient autrefois affichés derrière l'étalage sur le marché) pour remercier un client, à l'occasion d'une fête ou même des élections».

«Depuis 45 ans, j'aime bien vendre sur les marchés, de Chartres ou de Châteauneuf (ndlr : Maurice habite juste à côté, à Thimert), j'y gagne de quoi vivre et j'y rencontre des gens».

En visitant avec lui son potager, on découvre des variétés de légumes oubliées, ou des variétés dont il expérimente la culture. Maurice est vraiment un adepte de la biodiversité. Ce qui nous frappe chez lui, c'est sa modestie et sa conviction inébranlable. C'est un observateur patient et respectueux de la nature, qui n'a jamais cédé aux attraits de la consommation et du gaspillage.

Propos recueillis par Denys Calu

## Pétrole-Soleil : 49,40 \$ à 0

À l'heure où le baril de pétrole brut atteint des records, où les pollutions atmosphériques économiques et politiques asphyxient les citoyens, il serait temps de réfléchir, loin des polémiques partisanes, à l'avenir des politiques énergétiques à long terme. Si l'on regarde les données incontestables des quantités de ressources dont dispose notre planète, il nous reste 40 ans de pétrole, 70 d'uranium, 80 de gaz, 700 ans de charbon et...l'infini en énergies renouvelables (eau, vent, soleil). Et encore ces données se basent sur la consommation actuelle ! Si l'on ajoute qu'elles ont

été en augmentation constante depuis 30 ans malgré les chocs pétroliers, l'on est en droit de s'attendre à une augmentation en hydrocarbures et par là l'épuisement anticipé des ressources énergétiques de la planète.

Alors retour à la bougie ? Non. Chacun apprécie le confort. Il n'est pas question d'y renoncer. On peut facilement, sagement, contrôler nos dépenses en énergie dès aujourd'hui et en même temps concevoir en douceur une politique énergétique durable, viable économiquement et écologiquement. On peut inciter fiscalement les foyers qui dé-

cideraient d'investir dans des panneaux solaires pour leur production d'eau chaude, les collectivités territoriales qui accepteraient l'implantation d'éoliennes sur leurs territoires (compensations financières déjà attribuées pour les centrales nucléaires), les entreprises traitant leurs eaux polluées avant de les réintroduire dans le cycle naturel, les agriculteurs n'utilisant aucun traitement chimique...

Évidemment personne n'y sera contraint. Mais vu le dessein funeste qu'elles réservent à l'humanité, il sera juste de pénaliser les activités polluantes. Alors à chacun de voir si le choix des énergies renouvelables ne s'impose pas en terme d'économie, d'écologie et de santé.

Philip Lafeuil

## JPG est-il rentable ?

Après la révélation par *L'Aiguillon* des indemnités et avantages (dignes d'un fonctionnaire) du député-maire de Chartres, notre envoyé spécial au Palais Bourbon a enquêté sur les activités parlementaires de Jean-Pierre Gorges pour savoir s'il était rentable ou s'il fallait le licencier.

Depuis 2002, JPG a posé 19 questions écrites sur 48.349. À 84 questions posées en moyenne par député, celui de la 1<sup>ère</sup> circonscription d'Eure-et-Loir est très loin du compte. J'entends déjà des groupies défendre becs et ongles leur idole : «Oui, mais ce qui compte, ce n'est pas la quantité mais la qualité des interventions de JPG». OK, allons voir. Il est intervenu 10 fois depuis le 20 janvier 2004. Voici un extrait éloquent d'un échange qu'il a eu avec Yves Cochet (Les Verts) :

**M. Yves Cochet** : (...) Une centrale nucléaire c'est une bouilloire ! Les deux tiers de sa puissance énergétique partent dans l'atmosphère sous forme de vapeur d'eau. Elle chauffe littéralement le ciel !

**M. Jean-Pierre Gorges** : C'est bien !

**M. Yves Cochet** : Vous trouvez bien de participer au réchauffement de l'atmosphère ? Moi pas ! (...).

**M. Jean-Pierre Gorges** : Ça ne gêne personne !

Le reste de ses interventions orales se limitant toujours à quelques borborygmes provocateurs totalement dénués de sens aigu des responsabilités, à chacun de juger. On ne se refait pas. JPG fonctionne-t-il autrement dans les instances locales ? «Oh, le pauvre. C'est parce qu'il est fatigué». Il est effectivement peut-être victime d'une surcharge cognitive. Mais qui lui demande de cumuler les mandats ? Sa doctrine ne lui commande-t-elle pas au contraire de décentraliser, de moderniser les services de l'État ? Et lui, que fait-il ? Il concentre les pouvoirs. Va t'en comprendre ! Oh oui, va t'en !

P.L.

### Au cœur du débat : le logement social

## Jean-Michel Brunet répond à Lydie Bernier

Chère Lydie, je défends Chartres Habitat\* pour ses locataires et les locataires pour que le service municipal du logement continue à vivre en bonne santé. Pas de travail pas de logement, pas de logement pas de travail et donc plus de service logement solidaire.

Le logement social ne doit pas être réservé à des zones dévolues aux pauvres qui, malgré deux SMIC, ne peuvent pas se loger comme ils le souhaitent. Je lutte contre les ghettos, j'exige la «mixité» ou plutôt la diffusion, dans tout le tissu urbain, de nos concitoyens quelles que soient leurs conditions matérielles.

Il se trouve que l'équipe actuelle, tant à la mairie de Chartres qu'à Chartres Habitat, est décidée à changer l'image et la qualité du cadre de vie chartain. Ça tombe bien, moi aussi, pour une ville dynamique et non repliée sur elle-même. Je sais qu'il ne vous fait pas plaisir que la gauche chartaine ait auparavant négligé de prévoir l'avenir des quartiers rongés par le chômage, la drogue et les idéologies violentes.

S'il fallait se contenter de regarder la condition passée et de s'en satisfaire... Un pays qui ne se construit pas, qui ne se réforme pas est condamné à la misère, à commencer par le sacrifice des plus démunis. Moins on entreprend, moins il y a de travail et moins il y a de SMIC à distribuer. Pas de consommation locale et c'est le désert.

En ce qui concerne la longévité de l'habitat, savez-vous que Londres a été sauvée de la peste par son grand incendie en 1666 ? Savez-

vous qu'à Paris, avant le baron Haussmann, on mourait en masse du typhus et du choléra ? Que notre pays était rongé par la tuberculose avant que soit renouvelé, après la Libération, la façon d'habiter les quartiers, grâce à l'esprit de justice insufflé par le Conseil National de la Résistance ? Si, au nom de l'attachement aux quartiers, on nous avait maintenus dans nos taudis, je serais mort. Si l'homme reste immobile, la nature se charge de faire le ménage. Les enfants des cités souffrent d'asthme, les poumons irrités par les champignons se plaisant dans le brouillard de la condensation humaine, les mucosités réactives piégeant les particules cancérigènes du diesel. Je n'ai pas dit qu'il fallait détruire à 50 ans mais qu'il fallait prévoir suffisamment à l'avance le remplacement des quartiers avant les drames et la pénurie.

Vous amalgamez social et locatif. Selon vous, il y aurait un système pour pauvres et un système pour riches, aux premiers le locatif, aux seconds la propriété. Pourtant, il vaut mieux un petit chez soi qu'un grand chez les autres. Ce que je défends, c'est le droit pour tous, avec la qualité maximale même pour ceux qui n'ont rien. Demandons la fabrication de logements bon marché, sûrs, esthétiques et confortables, c'est à la portée des techniques modernes. L'argent de l'initiative privée va permettre de servir plus vite, à un meilleur niveau de confort, à des prix mieux maîtrisés, ceux qui ont besoin de se loger dignement.

J'aimerais que vous me trouviez le citoyen sincère que je n'aurais pas écouté et servi avec un total désintéressement. Mais, c'est vrai, je refuse de couper la France en deux, les bons et les mauvais, au nom de ce principe qui est le mien : «Surtout ne pas nuire».

Jean-Michel Brunet

\* L'Office municipal HLM de Chartres

## Salaires de la peur

Le passage à l'euro n'explique pas tout. Comment un entraîneur de football peut-il percevoir plus de 100.000 euros par mois ? Quel sens ont les «golden parachutes» et les «stock options» de patrons lorsque la société à laquelle ils participent connaît une croissance négative ? Quel poids peuvent avoir les avantages des Rmistes, des chômeurs en fin de droits, des agents EDF et GDF, et même des fonctionnaires, face à ces distributions de dividendes dûment approuvés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF, ex Commission des Opérations Boursières) ? Il ne faut polémiquer sur le talent d'un Jean-Marie Messier, d'un Jacques Santini ou d'un Ernest-Antoine Seillière. Non, la seule question qui vaille est : en

ont-ils besoin pour vivre ? Moi qui ai quatre chiffres au chèque mensuel - et je suis loin du cinquième -, je n'arrive pas à imaginer ce que mon rythme de vie gagnerait avec six chiffres au compte tous les mois !!! On peut penser que les besoins vitaux sont abondamment satisfaits au delà des espérances : se nourrir, s'abriter, se vêtir. Ou bien mon boulot est tellement harassant que jamais je n'aurai le temps de dépenser mon pognon. Ou bien j'ai le temps de claquer mon pognon, auquel cas celui-ci est indu. Plutôt que faire cracher au bassin de la République une majorité de gens au profit d'une minorité, je préfère faire payer ceux qui peuvent (et n'en souffriront nullement) au bénéfice de tous. Et si on instaurait à l'instar du délit de grande vitesse, le délit de grand salaire. La taxe Tobin\*, vite !

\* Taxation sur les opérations de change

P.L.

### Au courrier

Une nouvelle réaction à l'article de Jean-Michel Brunet («Le chômage, voilà l'ennemi !») publié dans *L'Aiguillon* 42, en juin 2004.

(...) Ce que vous préconisez est utopiste et injuste. Détruire les logements HLM au bout de trente ou quarante ans ? Pourquoi plus que les autres habitations ? Si les lieux sont sains et que les gens qui y vivent s'y trouvent bien. (...) Il y a dans vos propos une rancœur tenace contre ce quartier (ndlr : de Rechèvres) que nous essayons de défendre avec «bec et ongles». Il est injurieux de déclarer à vos anciens voisins et aux autres habitants des cités HLM qu'ils ont une «culture d'assistés».

Ces gens-là sont en principe des travailleurs qui paient leur loyer et participent à la vie active de la société. A Rechèvres, il y a beaucoup de personnes âgées, mais elles sont respectables et c'est une preuve que les logements ne sont pas si malsains. Mais il y a de grands terrains qu'il faut rentabiliser, d'où l'absence de renouvellement planifié de la population. Si (...) vous voulez éradiquer votre enfance, laissez aux autres le souvenir que nous avions tous du bonheur de vivre sur le Plateau. Dans son quartier, on a presque toujours des racines et des amis et il semble que même à Beaulieu, les habitants y tiennent et qu'ils ont la volonté de rester. (...) Le chômage est un

drame, c'est certain, notre société est injuste, mais c'est à nous de défendre les plus défavorisés. (...) Nous avons des bulletins de vote ; il faut en faire bon usage. Nous disons «non» aux destructions aveugles, «non» aux bouleversements intempestifs dont notre ville est actuellement victime. Il est nécessaire de défendre au mieux les locataires dont nous sommes les porteparole, il faut reloger les gens avant de détruire. Telle est notre culture et cela vaut bien la vôtre.

Madame Morice et monsieur Bacle, pour l'antenne départementale de la Confédération Nationale du Logement.



# — Medina soigne les victimes de la guerre en Tchétchénie

## Chaos caucasien

On ne sait pas combien de temps encore les Russes, confortés par les Occidentaux, tenteront de faire croire à la fable de la normalisation en Tchétchénie. En réalité, c'est tout le Caucase Nord qui est gangrené par la guerre, si l'on accepte de considérer les événements de l'été : prise de Nazran, la capitale ingouche, par des rebelles tchétchènes aidés d'Ingouches, pendant 48 heures début juillet ; explosion simultanée de deux Tupolev, à Toula et à Rostov-sur-le-Don le 24 août ; attentat-suicide à Moscou au lendemain de l'élection d'un nouveau fantoche à la tête de la Tchétchénie, Alkhanov le 29 août ; et, maintenant, prise en otage de 300 enfants et parents dans une école d'Ossétie du Nord. Un observateur politique moscovite constatait : « Nous sommes, en Russie, 145 millions d'otages », dénonçant l'impuissance et le désarroi du Kremlin. A Sochi, le président Chirac serre par intérêt stratégique la poigne de fer rouillée de Poutine en parlant d'avenir.

Pour notre part, nous serrons la main de ceux qui réparent les dégâts de la guerre. Aux alentours du 14 juillet, en compagnie d'amis et guides tchétchènes, sillonnant ce territoire incertain entre Grozny et les villages montagneux du Sud, Franck Carrey ignorait tout des événements d'Ingouchie. But de son voyage : poursuivre l'éradication de la tuberculose, par la remise en route des dispensaires.

En 1998, la création de l'association Medina concrétisait la participation de ses fondateurs à des actions de solidarité humanitaire en Bosnie, puis au Kosovo. Celles-ci impliquaient alors de nombreuses associations et permettaient d'apporter une aide diversifiée : colis familiaux, médicaments, vêtements, matériel scolaire, informatique...

A partir de 2001, nous avons décidé d'orienter nos projets vers la Tchétchénie et pu réaliser une mission de reconnaissance, en bénéficiant des conseils du Convoi Syndical (*dont L'Aiguillon se fait régulièrement l'écho*), qui nous avait précédés. Puis plusieurs missions se sont succédées, apportant le même type d'aide qu'en ex-Yougoslavie. La seule différence étant que, en l'absence de possibilités simples de convoi vers la Russie, les produits qui font l'objet du programme de soutien doivent être achetés sur place. Depuis le début de l'année 2004, nous nous sommes spécialisés dans le soutien médical. Nous avons cherché à démontrer que, même avec un budget

modeste, des projets précis et ciblés pouvaient se révéler particulièrement efficaces et touchaient des effectifs de populations importants.

Parallèlement, dans la limite de nos moyens, nous menons des actions de sensibilisation. Nous apportons notre soutien aux réfugiés et nous sollicitons les élus politiques de tout rang afin qu'ils participent à infléchir la position de la France et de l'Europe face à la Russie. Des exigences précises doivent être officiellement formulées en matière de respect des droits de l'homme et de protection des populations, car elles sont seules susceptibles d'aboutir à l'examen par Moscou des opportunités des plans de paix existants. Ces activités s'inscrivent dans le cadre de la coordination nationale des Comités Tchétchénie, car il existe en France un important mouvement de soutien à la cause du peuple tchétchène.

### Des actions de terrain utiles et précises



Chirac à Sochi : « Le président Poutine l'a clairement exposé : la Russie souhaite une solution politique. Mais, chacun le comprend, toute solution politique a une limite : l'unité territoriale de la Russie. »

Nos actions de terrain ont répondu à l'impératif d'intervenir là où il y a un besoin immédiat, et de façon rapide et maniable. Elles ont bénéficié des subventions de la Région Centre, mais aussi d'un important effort personnel des membres de l'association. En premier lieu, nous avons été interpellés par le problème de la tuberculose. Même s'il est connu de tous que cette maladie sévit de façon épidémique en Tchétchénie, les moyens mis en œuvre restent dérisoires. Seule MSF Hollande intervient. Or il existe un système de dépistage et de traitement ; mais il est paralysé par le manque de moyens. La Russie fournit depuis peu les médicaments antituberculeux, mais n'apporte aucune aide à la structure.

Nous nous sommes donc rapprochés du dispensaire d'Ourous Martan, petite ville située à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Grozny. Le personnel de cet établissement, resté en place depuis le début de la guerre, fait preuve d'ancienneté et de compétence. Par ailleurs la position centrale de cette ville lui permet de desservir les districts d'Atchkhoy Martan, Itum Kale, Chali, Chatoï, dépourvus d'établissements de santé. Nous avons reconstruit et équipé le laboratoire de ce dispensaire ; nous avons couvert les frais de déplacement des équipes mobiles pour deux mois, puis sollicité leur prise en charge par le ministère du pétrole de Tchétchénie. Or ces deux points sont indispensables à la conduite d'un programme de lutte contre la tuberculose. En effet, le diagnostic de la maladie est bactériologique et doit être confié à un laboratoire spécialisé ; et les équipes mobiles assurent la localisation des foyers épidémiques, le suivi des traitements. Le coût total de ce programme de développement, qui concerne plusieurs dizaines de milliers de personnes, est de 6.000 euros seulement. Il sera poursuivi dans les années à venir en assurant la maintenance du laboratoire et de son équipement, et son

approvisionnement en produits. Insistons également sur le fait que l'intégration au système existant et son amélioration sont des gages d'efficacité en matière de lutte contre la tuberculose, et d'absence de difficultés administratives avec les autorités.

### Rééquiper l'hôpital de Vedeno

Pour ouvrir un autre champ d'action, nous avons rencontré en juillet 2004, à Grozny, le médecin-chef de l'hôpital de Vedeno, ville du sud-est de la Tchétchénie, et le responsable de l'administration du district. Ceux-ci nous ont appris que l'hôpital est approvisionné en médicaments de première urgence mais ne reçoit aucun matériel médical, et qu'aucune ONG n'y intervient directement. Or cet hôpital couvre une région étendue et traite de nombreux blessés : victimes de mines, de violences... L'hôpital ne dispose pas même d'un appareil de radiographie. Celui-ci peut être acheté neuf en Russie pour 5 à 7.000 euros. La qualité de ces machines, fabriquées au Kazakhstan, est reconnue par tous les partenaires. Nous décidons après conséquent d'inclure à notre programme l'achat d'un appareil, son installation à Vedeno, l'approvisionnement en films radiographiques et la formation du manipulateur de radiologie.

Pour conclure, signalons que tous ces travaux sont supervisés par des missions régulières en Tchétchénie, ce qui implique un effort personnel et un engagement humain importants, mais permet aussi d'en assurer le suivi et de rapporter des images, des témoignages. Ainsi, les donateurs éventuels sont directement informés de l'efficacité et du succès de leur soutien.

**Franck Carrey,**  
responsable de Medina

## Humeurs

- **Ma cabane à la Réunion.** Au plus fort de la canicule estivale 2003, Chirac avait fait la sourde oreille aux critiques qui l'accusaient de ne pas réagir à la catastrophe sanitaire en France depuis son lieu de villégiature canadienne. 15.000 morts et un an plus tard, le Président Chirac prend une décision très gaullienne : il demande aux ministres du gouvernement de prendre des congés courts et d'être joignables 24 heures sur 24. Cependant que lui se tire deux grosses semaines à la Réunion, en plein hiver austral (pas bête la guêpe !) et à 10.000 bornes de Paris...
- **TF1 : décervelage à tous les étages.** Dans un ouvrage intitulé « Les dirigeants face au changement » (éd. du Huitième jour), Patrick Le Lay, PDG de TF1, la chaîne de télévision où les programmes interrompent la publicité, avoue, non sans franchise : « ...A la base, le métier de TF1, c'est d'aider Coca-Cola, par exemple, à vendre son produit ». Et comment atteindre cet objectif ? « Nos émissions ont pour vocation de le rendre (le cerveau) disponible : c'est à dire de le divertir, de le détendre pour le préparer entre deux messages ». Le détendre cela signifie que le téléspectateur de TF1 doit cesser de penser, d'avoir l'esprit critique afin qu'il soit perméable à n'importe quel message, n'importe quelle absurdité. Plus cynique, tu meurs. Si vous rêvez d'une télévision vecteur de culture ou de réflexion, de toute évidence, changez de trottoir.
- **Après nous le déluge.** 90 millions d'euros consacrés au plan Climat visant à stabiliser les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2010 et à trouver les moyens de les diviser par quatre d'ici 2050 comparés au 1 milliard et demi d'euros pour les restaurateurs, c'est le crachat gouvernemental à la face des générations futures.
- **RTT : rallongement du temps de travail.** Sarkozy a beau nous seriner à longueur de journées que les gens doivent pouvoir choisir entre travailler moins et gagner moins ou travailler plus et gagner plus, on constate que la tendance est surtout de faire travailler plus en gagnant moins.
- **Chers amis.** Malgré la rigueur budgétaire, l'Etat décide d'acheter 59 avions de combat Rafale à Dassault. Quand on sait que le même Dassault est aussi l'heureux propriétaire de la Socpresse qui regroupe quelques 70 titres dont *Le Figaro*, *L'Express*, *Le Dauphiné Libéré*, *La Voix du*

Nord..., on est sûr que cette presse n'aura pas le « cœur » à critiquer le gouvernement.

- **Rente à (presque) vie.** Flagrant délit de détournement de l'intérêt général au profit de l'intérêt perso : le 26 septembre, Raffarin se présente aux élections sénatoriales mais n'a pas l'intention de...siéger. Les grands électeurs du département de la Vienne seront-ils assez bêtes ?...
- **MDR.** Non, c'est pas le nouveau parti politique de Charles Pasqua. C'est l'acronyme utilisé par les SMSistes pour Mort De Rire. Raff a été touché par le conseil constitutionnel pour avoir essayé de modifier la loi afin de permettre à Francis Mer (ex ministre des Finances, 65 ans aux prunes) de reléguer la tête d'EDF. On est gouverné par de sacrés farceurs, non ? Mais y zont rien d'autre à faire de plus sérieux que de faire joujou comme ça avec les lois ?
- **Jeune dernier.** En juillet, le gouvernement a choisi Yves Guéna, 82 ans, pour diriger l'Institut du Monde Arabe. Bien sûr, la nomination de ce Corrézien et chiraquien pur sucre s'explique seulement par ses compétences et sa...longue expérience...
- **Le gag de l'année.** Philippe Seguin à la tête de la Cour des Comptes. L'ancien député-maire d'Epinal ne pouvait rêver meilleure récompense après qu'il eût organisé le saccage des finances de sa bonne ville...
- **Petits gestes pour entretenir l'amitié.** Le chancelier Schröder a demandé à l'université de Hambourg de nommer Vladimir Poutine « docteur honoris causa ». Prétente : « pour ses efforts continus pour introduire l'économie de marché à Saint-Petersbourg alors qu'il était adjoint au maire ». Défense de rire sinon knout !
- **Sursaut.** Le 8 juillet dernier, à Chambon-sur-Lignon, Chirac appelle les Français au « sursaut » face aux actes racistes et antisémites. En juin 1991, dans un discours prononcé à Orléans, il avait déjà montré l'exemple : « Comment voulez-vous que le travailleur français qui travaille avec sa femme et qui ensemble gagnent environ 15.000 francs, et qui voit sur le bas du palier, à côté de son HLM, entassée une famille avec un père, trois ou quatre épouses, une vingtaine de gosses, qui gagne 50.000 francs de prestations familiales, sans naturellement travailler. Si vous ajoutez à cela le bruit et l'odeur, eh bien, le travailleur français, il devient fou... ».

### Point de vue

## Marche arrière toute !

Faute d'avoir pensé la décroissance soutenable, de l'avoir anticipée et organisée, nous vivons, conséquence de l'échec de la sacro-sainte CROISSANCE, la décroissance insoutenable ! La ruine du service public, bien organisée, elle, par les politiques libérales commence à porter ses fruits... Nos transports, notre école, nos hôpitaux publics, n'auront bientôt plus rien à envier à ceux de ces pays que nous osons appeler « émergents » tandis que nous sommes, nous, en pleine immersion. Quelques exemples :  
Quand mes parents étaient jeunes, dans les années 37-38, séparés par 500 kilomètres pour cause de travail, ils s'écrivaient tous les jours. Une lettre postée à Paris le soir parvenait à destination à Lyon, Bordeaux ou Lille le lendemain matin et vice versa. Idem pour un mandat, un colis... Il y avait des hommes, pour le tri, la distribution, la notion d'urgence était respectée. La poste était un service public à 100%. On nous propose maintenant de payer très cher des services parallèles, Chronopost, Colissimo, sans garantie de respect des délais annoncés. Une lettre postée à Chartres peut mettre trois jours pour atteindre un destinataire à Chartres. Inutile donc d'accepter de payer plus cher !

Lorsque nous sommes arrivés à Chartres, il y a 28 ans, toute notre famille habitait encore la région parisienne, nous mettions généralement une heure (en 2 CV) pour parcourir les 90 kilomètres qui nous séparent de Paris. Aujourd'hui, nous avons besoin d'une heure, voire d'une heure et demie, en plus, sur la durée du trajet. Nnpourtant,urée du trajet trajetots voitures sont pourtant

susceptibles de rouler plus vite...

Prendre le train ? Il y a trente ans, les trains français avaient une réputation d'exactitude que nous enviaient nos voisins anglais, italiens... Il y a cinquante ans, muni du « Chaix », une bible qui donnait les horaires des trains sur tout le réseau national, on pouvait parcourir la France de long en large et rejoindre plein de petites bourgades qui s'étiolaient maintenant, faute d'être reliées. Les tarifs étaient abordables, on a bien sûr développé le réseau TGV, mais au détriment des réseaux secondaires, maintenant laissés au bon vouloir des politiques régionales. Il faut vendre des bagnoles, toujours plus de bagnoles et, pour limiter la casse, on rend le permis de conduire inaccessible...

### Renvoyons les mauvais gestionnaires !

Si on découvre chaque jour de nouveaux moyens d'investigations médicales, de nouvelles thérapies, si on a considérablement amélioré le matériel médical, si la chute du mandarinat après 1968, avait permis l'émergence d'un souci du confort matériel et moral, du respect et de l'information des patients, l'hôpital public 2004 accuse des déficits criants en moyens humains et n'est pas en mesure de faire bénéficier les patients de tous ces progrès.

Après un âge d'or (années 80-90) de l'hôpital qui avait vu l'abandon des salles communes, l'organisation « d'équipes soignantes », un souci de concertation entre membres de l'équipe : la mutualisation des services hospitaliers, en centralisant tous les services, pools opéra-

toires, labo central, radio centrale, cuisine, lingerie..., organise l'allongement des délais de prise en charge du patient, sa « chosification » et la pénurie des moyens. Une cuisine hyper centralisée n'est pas en mesure de respecter les régimes, de faire face à de nouvelles arrivées de malades, de garantir un repas chaud à un malade qui s'est absenté pour un examen (les patients peuvent ainsi aller se ravitailler dans les cafétérias payantes). On peut manquer de linge dans un service... On déplace le personnel d'un service à l'autre, ce qui donne au malade le sentiment d'avoir toujours affaire à du personnel différent, intérimaire, déresponsabilisé, incapable de lui fournir des explications sur sa pathologie.

On pourrait continuer à énumérer des signes de recul et honorer ainsi la réputation de « passésistes » faite à tous les réfractaires à la Croissance que nous sommes, syndicalistes, écolos, altermondialistes... Pourtant, lorsque ce progrès qu'on veut nous vendre n'apporte rien de bon pour l'homme, lorsqu'il constitue un retour en arrière, résistons et défendons le service public rendu par des hommes (et des femmes) à des hommes (et des femmes). Continuons à réclamer les moyens de travailler correctement. Contrairement à ce que l'on veut nous faire croire, les services publics sont producteurs de richesses lorsqu'ils évitent la casse humaine et, puisque nous en sommes tous les actionnaires dès lors que nous payons des impôts, convoquons l'assemblée générale des actionnaires et renvoyons ces mauvais gestionnaires, récemment désavoués par la majorité absolue des électeurs, à la gestion de leurs seuls intérêts privés !

**Elisabeth Calu**

# Non au Tout-Nucléaire, non à l'EPR !

Dossier réalisé par Dimitri Keltchewsky

## UN JEÛNE DE 36 JOURS POUR OUVRIR LE DEBAT

D'un côté une grosse majorité de pays industriels qui arrêtent de construire des réacteurs nucléaires pour se convertir vers les énergies renouvelables ; une opinion publique française qui devient, année après année, de plus en plus majoritairement anti-nucléaire... De l'autre, un gouvernement français et des députés qui font mine d'ignorer ce qui se passe autour d'eux, qui continuent de nier le problème pour, sous la pression des lobbies, démarrer un second parc nucléaire et prolonger les anciennes centrales.

De fait, au printemps 2004, le gouvernement a, en catimini, donné le coup d'envoi du lancement de l'EPR, noyé dans la loi d'orientation sur l'énergie. Les prochaines étapes vont suivre (débat parlementaire cet automne, intégration dans le budget 2005...) La démocratie sera encore bafouée, comme toujours, à propos du nucléaire...

Pour des raisons d'opportunité, les nucléocrates et le gouvernement sont pressés

de développer l'EPR. Côté antinucléaires, l'urgence était tout aussi grande de freiner, voire de stopper ce processus. Faute de manifestations massives, ils ont opté pour un bras de fer de longue date sous la forme d'un jeûne politique. Afin de mettre en lumière le décalage béant entre les désirs des populations et ceux du gouvernement, entre l'évolution dénucléarisante dans les autres pays et l'autisme français.

Le jeûne à durée indéterminée a semblé le plus à même de toucher l'opinion via les médias. Il visait deux objectifs déclarés :

- Pas de nouveau réacteur ; que le Conseil des ministres retire du projet de loi toute ouverture en ce sens, lors du débat parlementaire sur l'énergie prévu cet automne ; que les députés s'y opposent publiquement.

- Réorienter les crédits de recherche ; inversion de priorités du budget 2005 en faveur des énergies renouvelables, actuellement bloquées par l'administration.



André Larivière



Dominique Masset



Michel Bernard

## La déclaration des grévistes

« Depuis plus de trente ans, de secrets en mensonges, d'affirmations technologiques en pseudo-débats, de calculs économiques tronqués en travestissement écologique d'intérêts financiers gigantesques, c'est la même course à la catastrophe qui est choisie : la reconduction de l'option nucléaire, et la mystification de la consommation énergétique. L'année 2003 a peut-être marqué une étape dans la course à l'absurde : la seule solution proposée contre le réchauffement climatique est de dépenser plus d'énergie pour refroidir notre surchauffe, d'aggraver le problème en prétendant le résoudre. Les mausolées de déchets nucléaires que nos descendants auront de toutes façons en charge témoigneront de cette obstination. Nous estimons qu'une majorité des Français partage cette conviction : il faut arrêter le nucléaire et développer les énergies renouvelables. C'est pourquoi nous avons décidé d'entamer, le 21 juin à Paris, un jeûne pour vivre sans nucléaire ».

## Michel arrête

Vendredi 16 juillet, 26<sup>ème</sup> jour : « André pète le feu si on peut dire. Il a trouvé sa « vitesse » de croisière et malgré la perte de poids ne souffre d'aucun problème de santé. (...) Dominique a repris des couleurs depuis hier. Ces derniers jours, il était un peu pâlichon. Michel est le plus affaibli. Son gros problème fait suite à des remontées de bile et des douleurs qui l'empêchent régulièrement de dormir. Il s'assoupit plus qu'il ne dort. La douleur et la fatigue font qu'il ne bouge plus et passe ses journées à essayer de récupérer. Il est suivi médicalement et reste fidèle à ses engagements : ne pas mettre sa santé en péril. Il n'est donc pas dans une situation jusqu'au-boutiste » (Extrait du journal du jeûne).



## Objectif atteint ?

Un jeûne politique, c'est comme le Débarquement : derrière les trois gars qui escaladent leur falaise de plusieurs semaines à l'eau claire, une petite armée organise, communique, gravite autour, se bat pour que ça débouche quelque part là-haut. Bien que tout ait été, des mois à l'avance, débattu, pesé, planifié afin de

se donner toutes les chances d'aboutir, la bataille est passé par des phases très contrastées, de l'optimisme initial - vital - aux périodes de doute de la dernière semaine. Où sont les médias ? Que font les Parisiens ? Les jeûneurs vont-ils tenir assez longtemps jusqu'à un résultat politique significatif ? Ne vont-ils pas trop loin, côté santé ? Et puis, enfin, l'Élysée les appelle ; Chirac se fend d'une déclaration, le ministère

de l'Industrie les reçoit. Ouf, le jeûne peut être suspendu.

Certes tous les objectifs n'ont pas été atteints. Mais le jeûne a quand même servi à alerter l'opinion sur la menace que constitue ce nouveau programme nucléaire. Il a permis à de nombreux collectifs de se mettre en place sur cette question, pour la constitution d'un collectif national anti-EPR au-delà des habituels groupes anti-nucléaires.

## Au jour le jour

**21 juin** : début du jeûne. Solstice d'été, jour le plus long de l'année. Symbolique : le soleil est la source des énergies renouvelables (éolienne, hydraulique et, bien sûr, solaire). Tactique : les médias sont moins sollicités, les militants - et les jeûneurs ! - plus disponibles.

**2 juillet (jour 8)** : une délégation du comité de soutien est reçue à la Préfecture. Le préfet leur parle « loi du profit, moteur de l'économie depuis deux siècles », de « décision prise par les élus de la République », d'une source d'énergie « contrôlée et maîtrisée », de « confinement »... Passons.

**11 juillet (jour 21)** : Deux manifestants sur le Tour se font menotter et arrêter : ils distribuaient des tracts. Normal, si c'est pas de la pub... La foule a quand même hué les gendarmes.

**16 juillet (jour 26)** : Forcer le verrou : calme plat, côté médias et soutien. Les jeûneurs encadrés par une trentaine de militants déploient une banderole « Le nucléaire tue l'avenir » en face de la Tour Eiffel. Des images sur France 3, le soir.

**21 juillet (jour 31)** : Dominique ressent des irrégularités cardiaques ; André, les premiers vertiges... Plus tard, Dominique soupçonnera un médecin incompétent et alarmiste d'avoir provoqué ces somatisations... Les militants sont venus des régions pour faire bouger Paris (!). Intervention à l'occasion de l'inauguration de Paris-Plage depuis un bateau-mouche, à l'aide d'une banderole de 150 m<sup>2</sup>.

**22 juillet (jour 32)** : En soirée - surprise - l'Élysée appelle : une délégation sera reçue le lendemain à 11 heures.

**23 juillet (jour 33)** : L'« expédition à l'Élysée » est rocambolesque, impressionnante : il ne manquait plus que les « Mirages » en face ! La délégation - les jeûneurs, le comité de soutien, un groupe d'élus Verts, une quarantaine de militants et une cohorte de médias - franchissent les barrières de CRS et d'autres policiers, et parviennent, chose inédite, jusqu'à 2 rue de l'Élysée. Le chargé de l'Environnement les reçoit, les écoute et promet de transmettre le tout à Chirac, avec promesse de réponse officielle. Au retour, deux motards en civil les escortent jusqu'à l'appartement ! Le groupe de négociateurs se rendra, parallèlement au ministère de l'Industrie pour un échange un peu vain mais bon, contact est pris... Images sur TF1 (entre autres) le soir. En attendant une réponse concrète de Chirac, les deux derniers jeûneurs maintiennent la pression.

**26 juillet (jour 36)** : la réponse du Président arrive. Langue de bois, insipide sur le fond. Chirac évoque un « débat démocratique », ne chiffre ni le réacteur ni son fonctionnement ni les déchets ni son démantèlement. Quel débat sans ces chiffres ? Or tout est déjà décidé. Pas d'audit sur l'énergie (on comprendrait alors pourquoi les pays voisins ont renoncé à ce choix). Pas d'annonce d'une réorientation de la recherche en faveur des énergies renouvelables.

Pour des raisons médicales, les deux jeûneurs ont décidé d'arrêter leur action au soir du 36<sup>ème</sup> jour.

**A suivre** - Dominique Masset nous a reçus dix jours après la fin du jeûne, dont son estomac se remettait progressivement. La tête, ça va : détermination, optimisme, humour et réalisme. Le lobby nucléaire a attrapé la une sacrée sangsue... Et il n'est pas seul. Quoiqu'un soutien ne ferait pas de mal. A bientôt du côté de Chartres ? *Energies Citoyennes* aimerait bien organiser un **Café Politique** sur l'EPR. Peut-être dès octobre...

## La France fonce tête baissée

Inventée par les militaires et pour leur usage, l'industrie nucléaire « civile » se présente encore aujourd'hui comme bon marché, propre et solution d'avenir. Pourtant, depuis quelques temps, elle a du plomb dans l'aile : elle s'avère dangereuse - donc ruineuse en mesures de sécurité - non rentable et sans solutions pour ses déchets.

L'ensemble des pays producteurs se désengage de cette source d'énergie ; les autres y ont renoncé. Impact de Tchernobyl ? Attitude ambiguë des pouvoirs publics ? Oui mais aussi simple réflexe pragmatique sur le long terme : fini le nucléaire, dépassé, place aux énergies renouvelables !

Seule la France fonce tête baissée, espérant tirer les dividendes de son savoir-faire et de sa position unique : exportation d'électricité, lucratif accueil des déchets du monde entier, vente de sa technologie à l'étranger.

Sa dernière (dix ans déjà) trouvaille s'appelle l'EPR - European Pressurized Reactor -, qui n'a plus rien d'euro-péen depuis que les Allemands l'ont abandonné en 2001...

Relancer pour trente ans une technologie qui n'a plus d'avenir, à contre courant de l'évolution mondiale, des opinions publiques, de la santé des populations et du simple bon sens économique, voilà ce que représente l'EPR. C'est pourquoi il est urgent de l'arrêter !

## Evolutionnaire, l'EPR ?

Ses promoteurs le présentent comme « compétitif, optimisé et sûr »... Une chose est sûre, le choucho d'AREVA (le géant français du nucléaire) améliore encore les performances des anciens réacteurs : il est inutile, cher, dangereux et totalitaire. Un choix 100% français, comme le « Concorde » et le « Charles de Gaulle », on peut être fier !

**INUTILE** : la France est en surcapacité de production électrique et EDF brade ses exportations.

**CHER** : les chiffres annoncés sont extrêmement optimistes (voir les difficultés de mise au point du prototype, la série limitée, une disponibilité surévaluée).

**DANGEREUX** : les améliorations apportées sont largement balayées par le recours systématique au combustible Mox et par la circulation intensifiée de produits toxiques (risques d'accidents, d'attentats), la production de plutonium, l'accumulation des déchets...

**TOTALITAIRE** : non seulement il induit une hégémonie du nucléaire (budgets recherche) mais il renforce le risque d'une société policière sous prétexte de sécurité.

Avec l'EPR, cadeau royal pour les nucléocrates d'AREVA et du Commissariat à l'Energie Atomique (CEA), la France va prendre un retard décisif, catastrophique pour l'avenir du secteur énergétique français.



## L'Europe sort du nucléaire

La France va-t-elle sortir de l'Europe ? Avec la modeste Finlande, elle est la seule à foncer. Tous les autres pays ont soit renoncé à se lancer (Irlande, Danemark, Luxembourg, Autriche, Espagne, Portugal, Norvège, Grèce) soit fermé leurs usines (Royaume-Uni, Pays-Bas, Italie) soit entamé un abandon progressif (Belgique, Suisse, Allemagne). Les Etats-Unis d'Amérique, n° 1 dans le monde, n'ont rien lancé depuis 1973, le Canada a fermé sept usines en 1997 et le Japon, autre grand pays nucléaire, se reconvertis progressivement au solaire après plusieurs accidents.

## Sondages

La très grande majorité des Français est favorable à une sortie du nucléaire et au développement des énergies renouvelables.

- IFOP, 2002 : à 60% les énergies renouvelables peuvent remplacer le nucléaire ; 27% sont pour de nouveaux réacteurs.

- Institut Synovate, 2003 : à 92% pour le développement de l'énergie éolienne.

En Europe, Eurobaromètre 2003 : 67% pour les énergies renouvelables ; 3% pour le nucléaire.

Comment expliquer, comment accepter le fait qu'à l'Assemblée nationale 90% des élus sont pour le nucléaire !!! Qui représente quoi ?



Imprimerie : Chartres Repro  
Directeur de la publication : Gérard Leray  
ISSN 1625-7707

Energies Citoyennes  
30, rue de Fresnay  
28000 Chartres

**Ils ont bossé pour L'Aiguillon 44** : Dimitri Kelchewsky, Dominique Chéron, Céline Prier, Chantal Vinet, Gérard Leray, Claude Joly, Gildas Lahalle, AST, Jean Balance, Elisabeth et Denis Calu, Athout Haleur, Philip Lafeuil, Emile Pouget, Lhoq, Hélène Billard, Franck Carrey, Yann Le Croulant, Eric Samson et Jean-Michel Brunet.

Pour contacter L'Aiguillon : [aiguillon-info@free.fr](mailto:aiguillon-info@free.fr)

## Points de vente fixes

A Mainvilliers : le **Jourdan** (rue de la République).  
A Lucé : le **Cosmos** (place des Arcades) et le **Tabac-Presses du Vieux-Puits**.  
A Chartres : le **Mille-Pattes** (mail Jean-de-Dunois), le **Khédive** (avenue Jehan-de-Beauce), la **Civetie** (place du Cygne), le **Floribar** (rue de la Clouterie), le **Fontenoy** (rue St-Michel) **Aux Trois J** (boulevard Charles-Péguy).  
Et bien sûr, chaque samedi, sur le marché de la place Billard.

## Je m'abonne ! J'adhère !

° Je m'abonne à L'Aiguillon pour 14€ (11 n°/an), frais de port inclus.

° J'adhère à EC pour 8€

° Je m'abonne et adhère pour un total de 20€ (règlement par chèque à l'ordre d'Energies Citoyennes)

Nom/Prénom : .....

Adresse : .....

Energies Citoyennes 30 rue de Fresnay Chartres

## Communiqué :

La 3<sup>ème</sup> fête de l'Égalité, organisée par le Collectif 28 pour la régularisation des Sans-Papiers aura lieu le **samedi 9 octobre** prochain à partir de 15h30, salle des fêtes de Mainvilliers.